



N° 16F0023XIF au catalogue

Division de comptes et de la statistique de l'environnement

Enquête de l'industrie de la gestion des déchets Secteurs des entreprises et des administrations publiques 1998



Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Système de comptabilité nationale, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone: (613) 951-0297).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignement sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 16F0023XIF au catalogue est publié occasionnellement sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada et est offert gratuitement. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires en visitant notre site Web à www.statcan.ca.

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courriel **order@statcan.ca**
- Poste
Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Table des matières

Symboles	iv
Avant-propos	v
Remerciements	v
1 Aperçu de l'industrie de la gestion des déchets	1
1.1 Introduction	1
1.2 Limites de l'enquête	2
1.3 Définir des déchets et de leurs composants	4
2 Élimination des déchets et recyclage de matières	7
2.1 Élimination des déchets hors site	7
Déchets non dangereux	7
Déchets non dangereux selon la source	8
Déchets dangereux	8
2.2 Recyclage de matières hors site	9
Types de matières	9
Compostage central	9
Sources des matières recyclables	9
2.3 Production et réacheminement des matières non dangereuses hors site	11
Problèmes de mesure	11
Production et réacheminement	12
3 Secteur des entreprises : aspects portant sur les finances et l'emploi	15
3.1 Recettes	15
Sources de revenus	18
3.2 Activités de gestion des déchets	18
3.3 Dépenses d'exploitation et dépenses en immobilisations	20
Dépenses d'exploitation	20
Dépenses en immobilisations	20
3.4 Emploi et nombre d'entreprises	22
4 Secteur des administrations publiques : aspects portant sur les finances et l'emploi	23
4.1 Dépenses courantes et dépenses en immobilisations	23
Catégorie de dépenses	23
Fournisseurs de services	24
Dépenses en immobilisations	26
4.2 Recettes	27
4.3 Emploi	27
5 Conception et méthodologie des enquêtes	29
5.1 Élaboration des données sur la gestion des déchets	29
5.2 Univers des enquêtes	30
Secteur des entreprises	30
Secteur des administrations publiques	31
5.3 Collecte et traitement des données	31
Problèmes relatifs au secteur des administrations publiques	31
5.4 Qualité des données	32
Imputation	33
Fiabilité des données	35
5.5 Calculs de la production et du réacheminement des déchets	35
5.6 Nouveautés et perspectives	36
SCPAN	36
Principes généraux pour le calcul des flux des systèmes municipaux de déchets solides (GAP)	36

Tableaux et figures statistiques

Figure 1.1	Perspective de l'industrie de la gestion des déchets au Canada et champ d'observation de l'enquête	3
Tableau 2.1	Élimination des déchets selon la province ou le territoire, 1998.	7
Tableau 2.2	Caractéristiques des sites d'élimination de déchets non dangereux selon la province ou le territoire, 1998	8
Tableau 2.3	Élimination de déchets non dangereux selon la source et la province ou le territoire, 1998	8
Tableau 2.4	Matières non dangereuses préparées en vue du recyclage ou de la réutilisation selon le type et la province ou le territoire, 1998	10
Tableau 2.5	Matières non dangereuses préparées en vue du recyclage ou de la réutilisation selon la source et la province ou le territoire, 1998	10
Tableau 2.6	Production de déchets solides municipaux non dangereux et de matières recyclables selon la source et la province ou le territoire, 1998	13
Tableau 2.7	Production, élimination et réacheminement de déchets solides municipaux non dangereux et de matières recyclables par habitant, toutes sources, selon la province ou le territoire, 1998	13
Tableau 2.8	Production, élimination et réacheminement de déchets solides municipaux non dangereux et de matières recyclables par habitant, sources résidentielles, selon la province ou le territoire, 1998	14
Figure 2.1	Élimination et réacheminement des déchets non dangereux de sources résidentielles, certaines provinces, 1998	14
Tableau 3.1	Industrie de la gestion des déchets : caractéristiques du secteur des entreprises selon la province ou le territoire, 1998	15
Tableau 3.3	Collecte et transport de déchets des entreprises selon la source de recette, la province ou le territoire, 1998	16
Tableau 3.2	Recettes d'exploitation des entreprises de gestion des déchets selon l'activité, la province ou le territoire, 1998	16
Tableau 3.4	Collecte et transport de matières destinées au recyclage par les entreprises, selon la source de recette, la province ou le territoire, 1998	17
Tableau 3.5	Activités liées à la préparation de matières destinées au recyclage selon la source de recette, la province ou le territoire, 1998	17
Tableau 3.6	Fréquence des activités de gestion des déchets menées par les entreprises selon la province ou le territoire, 1998	18
Tableau 3.7	Nombre d'activités de gestion des déchets déclarées par les entreprises selon la province ou le territoire, 1998	19
Tableau 3.8	Dépenses d'exploitation des entreprises de gestion des déchets, selon le type de dépenses, la province ou le territoire, 1998	19
Tableau 3.9	Dépenses en immobilisations des entreprises de gestion des déchets selon le type, la province ou le territoire, 1998	20
Tableau 3.10	Emploi dans les entreprises de gestion des déchets selon la province ou le territoire, 1995, 1996 et 1998	21
Tableau 3.11	Emploi dans les entreprises de gestion des déchets selon la catégorie d'emploi, la province ou le territoire, 1998	21

Tableau 4.1	Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon l'activité, la province ou le territoire, 1996 et 1998	23
Tableau 4.2	Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon les fournisseurs de services, la province ou le territoire, 1998	24
Tableau 4.4	Dépenses en immobilisations des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets selon l'activité, la province ou le territoire, 1998	25
Tableau 4.3	Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon les fournisseurs de services et l'activité, 1994, 1996 et 1998	25
Tableau 4.5	Recettes de gestion des déchets des administrations locales selon la source, la province ou le territoire, 1998	26
Tableau 4.6	Emploi des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets selon la province ou le territoire, 1996 et 1998	26
Tableau 4.7	Emploi des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets selon la catégorie d'emploi, la province ou le territoire, 1998	27
Tableau 5.1	Population visée par l'enquête (données sur l'élimination) en pourcentage de la population totale des provinces et des territoires, 1998	29
Tableau 5.2	Taux d'imputation pour certaines questions provenant de l'Enquête de la gestion des déchets : secteur des entreprises, 1998	33
Tableau 5.3	Mesures de fiabilité des données	34

Symboles

Les symboles normalisés suivants sont utilisés dans les publications de Statistique Canada :

- .. chiffres non disponibles
- ... chiffres inappropriés ou inapplicables
- nul ou zéro
- - montant trop petit pour être exprimé
- x confidentiel conformément aux exigences entourant le secret de la *Loi sur les statistiques*

Avant-propos

Le présent rapport contient les résultats de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises de 1998, et de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques de 1998. Ces enquêtes ont permis de recueillir des données sur les aspects financiers et les activités de gestion des déchets des entreprises, des administrations locales et d'autres organismes publics de gestion des déchets.

Les services dont il est question comprennent la collecte et le transport des déchets et des matières destinées au recyclage, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets dangereux et non dangereux, l'exploitation de stations de transfert, ainsi que le traitement et l'élimination des déchets jugés dangereux.

Les résultats de ces enquêtes permettent de dresser un tableau des caractéristiques matérielles de l'élimination et du recyclage des déchets, ainsi que des aspects portant sur les finances et l'emploi du secteur des entreprises et du secteur des administrations locales qui offrent des services de gestion des déchets. Les données ont été analysées et présentées à l'échelon provincial dans la mesure où il était possible de le faire sans compromettre la confidentialité.

Remerciements

La participation des répondants, des groupes de l'industrie et des ministères provinciaux de l'environnement a été essentielle à la réalisation des enquêtes, et nous tenons vivement à les remercier.

Le présent rapport a été préparé par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement, sous la direction de Claude Simard, directeur, et d'Alice Born, chef, Enquêtes et comptes de protection de l'environnement. La collecte des données pour les enquêtes a été effectuée par la Division des opérations et de l'intégration, dont le directeur est Louis Boucher, et par la Division des comptes et de la statistique de l'environnement. Des données fournies par la Division des institutions publiques, dont le directeur est Michel Girard, ont également servi à la préparation du présent rapport.

John Marshall, analyste, Enquêtes et comptes de protection de l'environnement, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, a assuré la gestion du projet.

Des contributions importantes ont été apportées aux différentes étapes du projet par les personnes suivantes :

Diane Beauchamp

Alice Born

Wendy Gibbard

Anik Lacroix

Marc Lavergne

Hélène Trépanier

1 Aperçu de l'industrie de la gestion des déchets

1.1 Introduction

Les statistiques sur les déchets sont des ensembles importants de données servant à l'élaboration de politiques d'intérêt public et de pratiques environnementales. La Division des comptes et de la statistique de l'environnement de Statistique Canada joue un rôle important dans l'élaboration des statistiques de l'environnement pour le Canada. L'un des objectifs de la Division consiste à élaborer un ensemble complet de statistiques sur les dimensions matérielles et financières de la gestion des déchets.

L'industrie canadienne de la gestion des déchets comprend deux éléments interdépendants : d'une part, les administrations publiques et les autres organismes publics qui assurent, directement ou indirectement, la prestation de services de gestion des déchets et, d'autre part, les entreprises privées qui fournissent ces services. Pour obtenir l'information nécessaire afin de dresser un tableau de ces deux éléments, nous utilisons deux moyens d'enquête. Le premier est l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises*, et l'autre est l'*Enquête sur la gestion des déchets : secteur des administrations publiques*. Ces deux enquêtes permettent de recueillir des données sur les ressources financières et humaines (recettes, dépenses, emploi) et sur les aspects matériels (quantités des divers types de déchets éliminés ou recyclés) au sujet de l'industrie de la gestion des déchets.

Les services de gestion des déchets assurés par cette industrie comprennent la collecte et le transport des déchets et des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation, l'exploitation d'installations d'élimination des déchets dangereux et non dangereux, l'exploitation de stations de transfert, l'exploitation d'installations de recyclage et le traitement de déchets jugés dangereux.

En règle générale, deux sources s'occupent des services de gestion des déchets. En premier lieu, ces services peuvent être fournis directement par un organisme public, comme une administration locale (ville ou district régional) ou par un conseil ou une commission de gestion des déchets qui a pour mandat de coordonner la prestation de tels services. Par exemple, certaines administrations locales peuvent s'entendre pour administrer conjointement un site d'enfouissement ou une installation de recyclage (encadré 1.1).

Les entreprises privées constituent la deuxième source de prestation des services de gestion des déchets. Les

Encadré 1.1

Fournisseurs de services de gestion des déchets — administrations locales et autres

Pour les besoins du présent rapport, les administrations locales canadiennes comprennent tous les organismes publics et parapublics de niveau inférieur à l'échelon provincial ou territorial. Dans cette vaste catégorie, les fonctions administratives sont réparties entre les municipalités, les conseils à vocation particulière et les districts scolaires locaux. On distingue également les paliers supérieurs et les paliers inférieurs de l'administration municipale. Dans le présent rapport, pour simplifier, on emploie le terme « administration locale » pour désigner un des organismes publics suivants :

Les **paliers supérieurs de l'administration municipale** englobent une ou plusieurs administrations locales telles les municipalités métropolitaines, les districts régionaux, les municipalités régionales ou les comtés (en Ontario et au Québec).

Les **paliers inférieurs de l'administration municipale** se situent habituellement à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire d'un autre niveau de municipalité. Il peut s'agir de villes, de villages, de cantons, de municipalités rurales, de districts ou de comtés, ou encore de « quasi municipalités », notamment des districts d'administration locale ou des districts de voirie.

Les **autres fournisseurs publics de services de gestion des déchets** peuvent prendre diverses formes, mais il s'agit généralement d'un groupe de municipalités (habituellement du palier inférieur) qui fournissent collectivement un service de gestion des déchets. Un groupe de ce genre supervise habituellement l'impartition d'un service ou d'un ensemble de services à des entrepreneurs (par exemple l'exploitation d'une installation de recyclage de matériaux), mais peut aussi fournir lui-même un service (par exemple l'exploitation d'un site d'enfouissement).

administrations locales peuvent conclure des marchés avec ces entreprises pour la prestation de certains services de gestion des déchets, ou les entreprises peuvent conclure directement de tels marchés avec des clients autres que les administrations locales. Par exemple, une région peut passer avec une entreprise un contrat de services pour la collecte des déchets au trottoir ou pour le recyclage et cette même entreprise peut conclure des marchés distincts avec des ensembles d'habitations collectives ou des exploitations industrielles. Selon les résultats d'enquêtes

récentes, le secteur public confie de plus en plus de services de gestion des déchets au secteur privé (tableau 4.3). Ainsi, un nombre croissant d'organismes locaux renoncent à fournir directement des services de gestion des déchets et attribuent de plus en plus de contrats pour la prestation de ces services. Les données de 1998 indiquent que cette tendance se maintient.

Le deuxième aspect important de cette industrie a trait à sa structure. L'industrie de la gestion des déchets au Canada englobe un petit nombre de très grandes entreprises. Les 59 plus grosses entreprises, pour ce qui est du nombre d'employés, ne comptent que 4 % de l'ensemble de ces entreprises, mais elles totalisent 53 % de l'effectif à temps plein et à temps partiel (tableaux 3.1 et 3.10) et 65 % des recettes (tableau 3.1). On enregistre 12 % plus d'entreprises en 1998 qu'en 1996 (tableau 3.10). La concentration des recettes dans les grandes entreprises est restée stable au cours de la même période (tableau 3.1). On note une légère diminution du nombre d'entreprises de plus grosse taille, ce qui peut indiquer une plus forte concentration parmi les grandes entreprises dans l'industrie.

En 1998, les recettes d'exploitation du secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets se sont élevées à 2,9 milliards de dollars. Les coûts d'exploitation ont été de 2,5 milliards de dollars et les dépenses en immobilisations, de 319 millions. Les 1 606 entreprises dans l'industrie employaient 20 429 personnes (à temps plein et à temps partiel) dans tout le Canada.

Les administrations locales, les conseils de gestion des déchets et autres organismes publics de gestion des déchets ont consacré 1,3 milliard de dollars de leur budget courant aux services de gestion des déchets en 1998 (tableau 4.1). Une proportion de 37 % de ce montant a été dépensée pour les employés de l'organisme qui a fourni les services de gestion des déchets, 59 % a été versé à des entrepreneurs de l'extérieur et 4 %, à d'autres administrations ou organismes publics offrant ces services (tableau 4.2). Les administrations locales et les conseils ont employé directement 6 890 personnes (à temps plein et à temps partiel) pour la prestation des services de gestion des déchets (tableaux 4.6 et 4.7).

Plus de 20,8 millions de tonnes de déchets non dangereux ont été éliminés dans des sites d'enfouissement ou des incinérateurs appartenant à des organismes publics ou à des entreprises, ou exploités par les uns ou les autres, ce qui équivaut à 690 kg de déchets non dangereux pour chaque Canadien. Ce montant a très peu varié par rapport à 1996, mais il représente une baisse par rapport à 730 kg par habitant en 1994 (tableau 2.1).

Plus de 8,8 millions de tonnes de matières non dangereuses ont été réacheminées (soustraites à l'élimination) grâce à des programmes de recyclage ou de réutilisation en 1998 (tableau 2.4). Ajoutées aux matières

qui ont été éliminées, il s'agit de plus de 29 millions de tonnes de déchets qui ont été produits¹ et éliminés ou recyclés dans des installations hors site au Canada pendant cette année (tableau 2.6). Il s'agit de matières qui ont été éliminées dans des sites d'enfouissement ou dans des incinérateurs, en plus des matières qui ont été réacheminées. De cette quantité, 33 % sont de source résidentielle, comme les ménages, et 67 %, de source non résidentielle (tableau 2.5).

La production moyenne de déchets de source résidentielle et de source non résidentielle en 1998 a été de 0,98 tonne par Canadien, dont 0,69 tonne de déchets ont été éliminés et 0,29 tonne ont été réacheminés (tableau 2.7).

La production de déchets résidentiels au Canada s'établissait à 0,33 tonne par habitant en 1998 (tableau 2.8), dont 0,23 tonne ont été éliminés tandis que 0,10 tonne, ou 30 %, ont été réacheminés. Le taux de réacheminement le plus élevé était celui de la Colombie-Britannique, dont la proportion était 41 %, suivi de près par celui de la Nouvelle-Écosse, à 39 %.

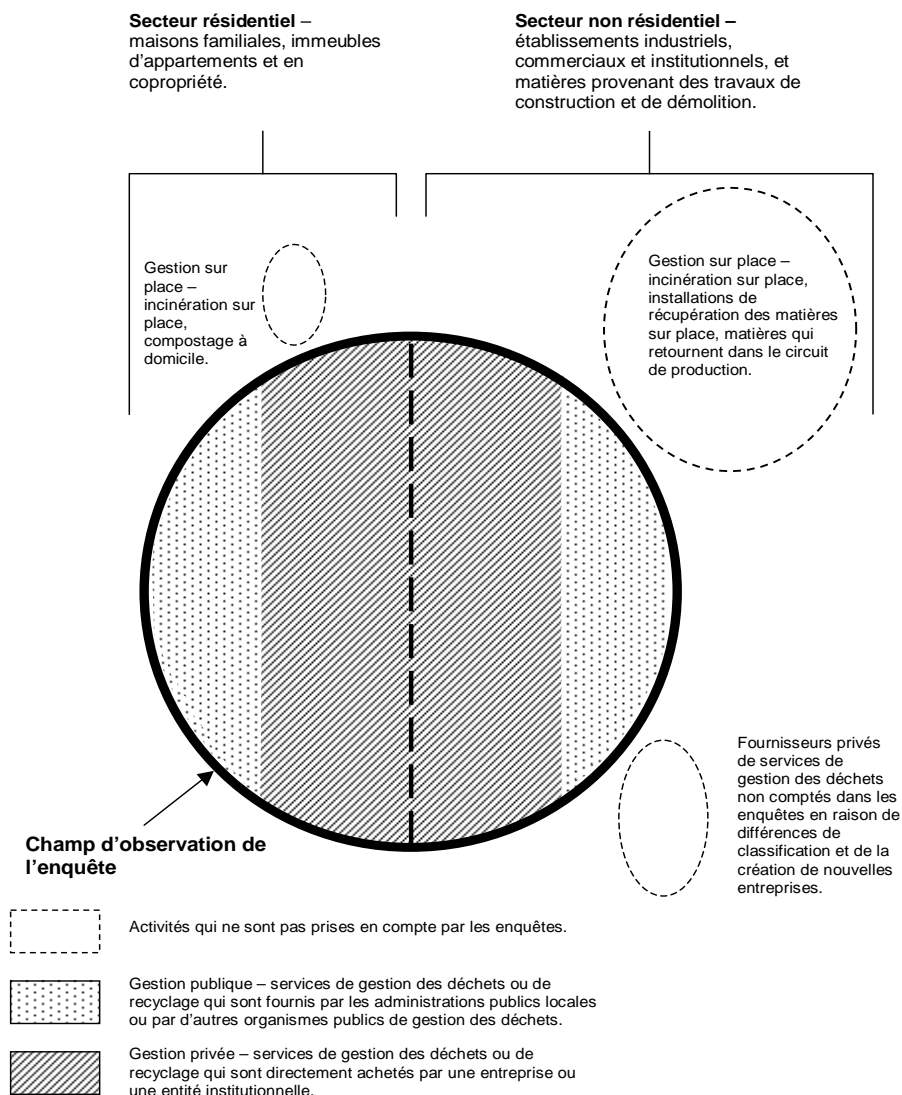
1.2 Limites de l'enquête

Les résultats des enquêtes de 1998 sur l'industrie de la gestion des déchets ne portent pas sur les activités des entreprises du commerce de gros dont la source principale de revenus était la revente de matières recyclées ou déjà utilisées. Ce groupe comprend les marchands de ferraille, de même que d'autres recycleurs. Les données sur ces activités sont recueillies au cours de l'*Enquête sur le commerce de gros*.

Il est important de signaler que ni l'une ni l'autre enquête sur la gestion des déchets ne porte sur les déchets ou les matières recyclables gérés directement par celui qui les produit. Par exemple, les déchets produits par une usine de pâtes et papiers ou par une fonderie peuvent être gérés par l'entreprise sur place ou par un autre établissement exploité par l'entreprise sans la participation d'autres fournisseurs de services. Comme les déchets ne sont pas entrés dans le flux des déchets mais qu'ils ont plutôt été éliminés ou traités autrement avant d'entrer dans le flux des déchets, ils ne sont pas compris dans les données estimatives des enquêtes dont il est question dans le présent rapport. Des données à cet égard peuvent être fournies lorsque certains déchets doivent faire l'objet de déclarations selon les exigences de règlements provinciaux ou fédéraux. Par exemple, l'élimination de certains déchets dangereux doit être déclarée à Environnement Canada par l'entreprise qui les produit.

1. On entend par production seulement les matières qui ont été éliminées ou traitées dans des installations hors site. Se reporter à la figure 1.1 et à la section 2.3 pour en savoir davantage sur les matières qui sont incluses dans ces données et celles qui en sont exclues.

Figure 1.1
Perspective de l'industrie de la gestion des déchets au Canada et champ d'observation de l'enquête



Source :
 Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Bien que Statistique Canada ne recueille pas de données sur les quantités de déchets gérés directement par les entreprises ou les administrations publiques qui produisent ces déchets, il en recueille sur les dépenses des entreprises pour la gestion de ces déchets dans l'Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises¹. Selon les données estimatives, les entreprises ont consacré 588 millions de dollars à l'achat de services de gestion des déchets et d'assainissement en 1996².

Enfin, les ménages gèrent souvent eux-mêmes certains déchets. Beaucoup de ménages, par exemple, possèdent un composteur domestique dans lequel ils déposent au moins une partie des déchets de matières organiques domestiques et végétaux. Bien que les quantités de matières compostables recueillies dans le cadre des programmes centraux de compostage soient inclus dans le présent rapport, les quantités compostées à domicile ne le sont pas. Statistique Canada a recueilli des données sur le

1. Statistique Canada, 2000, *Dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises, 1996 et 1997 (données révisées)*, produit n° 16F0006XIF au catalogue, Ottawa.

2. Il s'agit des industries primaires (exploitation forestière, exploitation minière, pétrole brut et gaz naturel), des industries manufacturières, ainsi que des industries de transport par pipeline, de distribution du gaz et de production d'énergie électrique.

nombre de ménages qui font du compostage chez eux dans l'Enquête sur les ménages et l'environnement de 1994¹.

La figure 1.1 illustre les points ci-dessus au sujet du champ d'observation de l'enquête. La partie gauche (secteur résidentiel) montre que la plus grande partie, sinon la totalité, des déchets et des matières recyclables qui sont gérés par les organismes publics et les entreprises privées de gestion des déchets sont pris en compte par les enquêtes. Il faut signaler la petite quantité de matières dans le secteur résidentiel qui sont traitées sur place et qui n'entrent donc pas dans le champ d'observation de l'enquête.

La partie droite de la figure représente de façon schématique le champ d'observation de l'enquête pour ce qui est de la partie non résidentielle du flux des déchets. Comparativement à la partie résidentielle, le champ d'observation de l'enquête n'est pas aussi complet. Alors que les enquêtes portent effectivement sur les municipalités qui gèrent les déchets non résidentiels et la plus grande partie des entreprises qui font de même, les enquêtes ne couvrent pas les activités sur place. Statistique Canada ignore quelle proportion de matières sont traitées sur place par le producteur (le cercle en haut à droite), mais il semble que la quantité soit élevée et que la plus grande partie de ces matières proviennent du volet industriel du secteur non résidentiel. Statistique Canada examine actuellement diverses possibilités pour en arriver à mieux comprendre et à évaluer ces quantités.

De même, il est bon de noter que les enquêtes abordent la question des déchets et des matières recyclables exportées du Canada ou qui y sont importées, mais le présent rapport ne fait pas état de ces données pour des raisons de confidentialité.

Il y a un volet secondaire du secteur privé qui fait de la gestion des déchets mais qui n'est pas pris en compte dans les enquêtes, en raison surtout des difficultés de classification ou de nouvelles entreprises qui n'ont pas encore été classées dans l'industrie.

1.3 Définir des déchets et de leurs composants

Les activités de gestion des déchets prennent des formes nombreuses et différentes et regroupent un bon nombre intervenants différents, ce qui pose des difficultés lorsqu'on essaie de dresser un portrait global des activités, y compris la quantité totale de déchets qui sont gérés.

On observe cependant un point commun — *le producteur de matières indésirables veut s'en débarrasser*. Ces matières peuvent être des sous-produits d'un procédé de

Encadré 1.2

Nunavut - Le plus récent territoire du Canada

Le 1^{er} avril 1999, le Territoire du Nunavut a été officiellement reconnu par le truchement de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* et la *Loi sur le Nunavut*.

Les données présentées dans le présent rapport ne tiennent pas compte des frontières du Nunavut en 1999 puisque toutes les données portent sur la période précédant le 1^{er} avril 1999. Par conséquent, lorsqu'il y a des données sur les Territoires du Nord-Ouest, elles portent sur les **Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) tel que défini avant le 1^{er} avril 1999**.

production, par exemple, la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut s'agir d'un produit qui n'a plus de valeur du point de vue de son propriétaire actuel — par exemple un journal qui été lu ou un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu.

Les concepts et les définitions, dans le domaine de la gestion des déchets, ont évolué au cours des dernières années. La difficulté la plus courante est le classement des types de déchets. Les méthodes de compilation des statistiques sur les déchets correspondent aux besoins particuliers des travaux statistiques et analytiques : selon le type (déchets solides non dangereux des municipalités, déchets dangereux); selon le producteur ou selon l'activité de production (secteur résidentiel, industriel, commercial ou institutionnel, travaux de construction et de démolition), ainsi que selon le type de matières. Comme la terminologie utilisée par les divers répondants n'est pas uniforme, il peut y avoir de nombreuses difficultés d'application lorsque des enquêtes sont menées sur le terrain. Lors de l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises*, en 1996, les répondants ont fait des suggestions fort utiles sur la façon d'améliorer la classification et nous en avons tenu compte dans l'élaboration de l'édition de 1998 du questionnaire (les définitions se trouvent dans l'encadré 1.3). En outre, des progrès ont été réalisés sur les plans à la fois national et international vers l'élaboration et l'application d'une classification uniforme et de méthodes de mesure des activités de l'industrie de la gestion des déchets, ainsi que des matières dont s'occupe cette industrie (section 5.6).

Le présent rapport contient des données sur la quantité de tonnes, les types et les sources de déchets et de matières recyclables. Il porte aussi sur certains aspects portant sur les finances et l'emploi du secteur des entreprises et du secteur des administrations publiques de l'industrie de la gestion des déchets. Enfin, on y trouve une explication et une description de la conception de l'enquête ainsi que certaines observations sur la méthode qui a été utilisée pour le calcul des données estimatives.

1. Statistique Canada, 1995, *Les ménages et l'environnement, 1994*, produit n° 11-526 au catalogue, Ottawa.

Encadré 1.3

Définitions**Déchets**

Ensemble des matières dont leur producteur veut se débarrasser. Il s'agit de toutes les matières destinées au recyclage, au traitement ou à l'élimination et pour lesquelles le producteur de déchets ne retire aucune rémunération ou seulement une rémunération nominale.

Déchets dangereux

Comprend toutes les matières désignées dangereuses en raison de leur nature ou de leur quantité et exigeant des techniques de manutention spéciales, tel qu'il est précisé dans les textes législatifs.

Déchets de construction et de démolition

Comprend les déchets provenant de la construction et de la démolition de routes, de ponts et de bâtiments, comme l'asphalte, le béton, les gravats, le bois, le gypse et le métal.

Déchets des secteurs institutionnel, commercial et industriel

Comprend les déchets provenant de sources telles l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de détail et de gros, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services.

Déchets non résidentiels

Comprend les déchets solides non dangereux provenant des municipalités, de source industrielle, commerciale et institutionnelle, de même que les déchets produits par les travaux de construction et de démolition.

Déchets pour élimination

Ensemble des matières dont leur producteur veut se débarrasser et qui sont acheminées pour être traitées aux installations d'élimination des déchets (à l'exclusion des matières destinées au recyclage).

Déchets résidentiels

Comprend les déchets solides provenant de sources résidentielles, c'est-à-dire de tous les ménages, ce qui comprend les déchets recueillis par les municipalités (soit par leurs propres employés, soit au moyen de contrats attribués à des entreprises) et les déchets de source résidentielle qui sont apportés par le producteur à des dépôts, à des stations de transfert et à des installations d'élimination.

Installation d'élimination

Installation servant à l'enfouissement, à l'incinération ou au traitement des déchets pour leur élimination définitive.

Matières destinées au recyclage ou à la réutilisation

Matières destinées à la transformation en de nouveaux produits ou nettoyées et traitées pour être réutilisées par une autre entité que le producteur.

Préparation des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation

Comprend le tri, le nettoyage et la réduction du volume des matières pouvant être recyclées ou réutilisées.

Production

La production totale est la somme de l'ensemble des déchets solides non dangereux, résidentiels et non résidentiels, qui ont été éliminés dans une installation d'élimination *hors site* et l'ensemble des matières envoyées pour le recyclage à une installation de recyclage *hors site*.

Recyclage

Procédé par lequel une matière (p. ex. le verre, le métal, le plastique, le papier) est détournée du flux des déchets et retransformée en un nouveau produit ou utilisée en tant que substitut d'une matière brute.

Redevance ou frais de déversement

Somme payée au propriétaire ou à l'exploitant d'une installation d'élimination ou d'une station de transfert qui reçoit les déchets.

Encadré 1.1

Définitions (suite)

Site d'enfouissement sanitaire

Site d'enfouissement qui, au minimum, n'accepte de recevoir que certains types de déchets et qui dispose de mécanismes de surveillance (comme une clôture et du personnel) pour contrôler les types et les quantités de déchets qui y sont déchargés. Souvent, ce terme désigne aussi les sites d'enfouissement qui disposent de mécanismes permettant de séparer les déchets et les lixiviats de la nappe phréatique ou d'extraire les lixiviats en vue de leur traitement et de leur élimination.

Station de transfert

Installation où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte des déchets sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'au lieu de l'élimination définitive, de recyclage ou de réutilisation.

2 Élimination des déchets et recyclage de matières

Le présent chapitre contient des renseignements sur les quantités de déchets non dangereux et de matières recyclables gérés au Canada en 1998. On y traite aussi du réacheminement et de la production par secteur, de même que des méthodes utilisées pour l'élaboration de ces données estimatives.

2.1 Élimination des déchets hors site

Déchets non dangereux

En 1998, on a déversé 20,8 millions de tonnes de déchets non dangereux dans 767 sites d'enfouissement appartenant à des administrations locales ou à des entreprises, ou exploités par l'une ou l'autre de ces administrations¹, et dans 45 incinérateurs, soit une légère augmentation par rapport à 1996 (tableaux 2.1 et 2.2). Il s'agit de 690 kg de déchets par habitant, quantité qui a très peu varié par

1. Ce chiffre représente une augmentation du nombre de sites d'enfouissement pour la période de référence. Cette augmentation s'explique en partie par la méthodologie de l'enquête ayant servi à la collecte des données pour le présent rapport. Un bon nombre des plus petites municipalités au Canada, surtout en Ontario, ne faisaient pas partie de l'enquête auparavant parce qu'elles ne correspondaient pas au seuil de population servant à déterminer l'inclusion ou l'exclusion du cadre de l'enquête. Étant donné les fusions municipales qui ont eu lieu dans certaines provinces, la population des municipalités regroupées (qui étaient auparavant exclues de l'enquête) a beaucoup augmenté de sorte qu'elles font maintenant partie du cadre de l'enquête. C'est pourquoi on compte dans l'enquête de 1998 de nombreux sites d'enfouissement plus petits, qui n'avaient pas été pris en compte dans les enquêtes précédentes.

rapport à 1996. De 1994 à 1998, l'élimination des déchets non dangereux par habitant a baissé de plus de 5 %.

Sur le plan provincial, c'est en Nouvelle-Écosse que la plus petite quantité de déchets non dangereux par habitant a été éliminée au pays (0,54 tonne par habitant), tandis que c'est en Alberta que la quantité est la plus élevée (0,87 tonne par habitant). De 1996 à 1998, la Nouvelle-Écosse a subi la baisse la plus marquée en pourcentage par habitant au Canada (9 %), suivie par le Nouveau-Brunswick (8 %) et la Saskatchewan (6 %). Les provinces qui ont subi la plus forte baisse de la quantité de déchets non dangereux éliminés par habitant de 1994 à 1998 sont la Nouvelle-Écosse (29 %), Terre-Neuve (20 %) et la Colombie-Britannique (20 %). Au Manitoba, on a observé une légère augmentation des déchets non dangereux éliminés par habitant, situation qui est probablement attribuable aux déchets non dangereux éliminés dans les sites d'enfouissement à la suite de l'inondation de la rivière Rouge.

Les données sur l'exportation et l'importation de déchets non dangereux ne peuvent être publiées pour des raisons de confidentialité.

On a dénombré 181 sites d'enfouissement ayant des balances sur place. La plupart de ces sites acceptaient une diversité de déchets non dangereux, comme les déchets municipaux, les déchets provenant de la construction et de la démolition, et d'autres types de déchets non dangereux (tableau 2.2).

Tableau 2.1
Élimination des déchets¹ selon la province ou le territoire, 1998

Province ou territoire	Déchets éliminés			Quantité de déchets éliminés par habitant		
	1994	1996	1998	1994	1996	1998
	tonnes					
Terre-Neuve	486 523	372 324	366 280	0,84	0,67	0,67
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	713 941	553 638	502 577	0,76	0,59	0,54
Nouveau-Brunswick	576 102	505 957	468 571	0,76	0,67	0,62
Québec ²	5 189 400	5 491 000	5 537 465	0,71	0,75	0,75
Ontario	7 350 586	6 913 786	6 988 157	0,67	0,62	0,61
Manitoba	951 142	947 884	964 726	0,84	0,84	0,85
Saskatchewan	925 121	900 210	848 408	0,91	0,88	0,83
Alberta	2 329 327	2 435 884	2 527 817	0,86	0,88	0,87
Colombie-Britannique	2 791 478	2 413 528	2 458 484	0,76	0,62	0,61
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ³	x	x	x	x	x	x
Canada	21 464 714	20 673 903^f	20 840 883	0,73	0,69	0,69

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
r chiffres révisés

1. Quantité totale de déchets éliminés dans des sites d'élimination publics et privés. N'inclut pas les déchets éliminés dans des sites d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

2. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la province.

3. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.2
Caractéristiques des sites d'élimination de déchets non dangereux selon la province ou le territoire, 1998

Province ou territoire	Type d'élimination			Type de déchets acceptés ¹		
	Incinérateur	Sites d'enfouissements	Sites d'enfouissements avec une balance	Municipaux ²	Construction et démolition	Autres ³
			nombre d'installations d'élimination			
Terre-Neuve	x	34	x	53	23	9
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	4	22	12	23	20	5
Nouveau-Brunswick	-	10	x	9	8	x
Québec ⁴	..	139
Ontario	3	187	60	181	152	49
Manitoba	-	63	x	62	43	14
Saskatchewan	-	78	x	76	53	17
Alberta	x	121	40	118	80	30
Colombie-Britannique	10	96	37	97	78	35
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ⁵	-	x	x	x	x	x
Canada	45	767	181	481	408	143

Notes :

1. Le nombre d'installations d'élimination qui acceptent des déchets provenant de sources précisées.
2. Comprennent les déchets solides non dangereux produits par les ménages, l'industrie, les commerces et les institutions et excluent les déchets provenant de la construction et de la démolition.
3. Les autres déchets non dangereux comprennent les déchets mixtes et ceux que les répondants lors de l'enquête n'ont pu classer.
4. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la province.
5. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.3
Élimination de déchets non dangereux selon la source et la province ou le territoire, 1998¹

Province ou territoire	Source				Total	
	Résidentiel	Industriel, commercial et institutionnel	Construction et démolition	Autres	1996	1998
					tonnes	
Terre-Neuve	x	210 313	x	-	372 324	366 280
Île-du-Prince-Édouard	39 225	x	x	-	x	x
Nouvelle-Écosse	183 231	271 249	x	x	553 638	502 577
Nouveau-Brunswick	182 970	242 656	x	x	505 957	468 571
Québec ²	2 076 754	2 881 038	566 194	13 480	5 491 000	5 537 465
Ontario	2 526 581	3 692 281	733 507	35 788	6 913 786	6 988 157
Manitoba	277 686	577 980	x	x	947 884	964 726
Saskatchewan	286 716	493 984	x	x	900 210	848 408
Alberta	616 270	1 258 006	611 493	42 048	2 435 884	2 527 817
Colombie-Britannique	707 729	1 341 228	408 211	1 316	2 413 528	2 458 484
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ³	x	x	x	x	x	x
Canada	7 057 117	11 040 800	2 626 383	116 583	20 673 903¹	20 840 883

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

r chiffres révisés

1. Les sources de déchets éliminés proviennent de sources dont les déchets non dangereux ont été déclarés dans la section collecte et transport de déchets aux fins d'élimination.

2. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la province.

3. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Déchets non dangereux selon la source

Une proportion de 53 % des déchets non dangereux éliminés provenaient de sources industrielles, commerciales et institutionnelles. Les déchets provenant de résidences et des travaux de construction et de démolition représentaient 34 % et 13 % de l'ensemble des déchets non dangereux (tableau 2.3). Le secteur industriel, commercial et institutionnel a été la source principale de déchets non dangereux dans toutes les provinces.

Déchets dangereux

On a traité et éliminé 604 000 tonnes de déchets dangereux au Canada en 1998. Selon Environnement Canada, 276 000 tonnes de déchets dangereux ont été exportés du Canada et 540 000 tonnes y ont été importés¹.

1. . Environnement Canada, Division des mouvements transfrontières, *Resi-log*, juin 1999, volume 12, n° 2.

2.2 Recyclage de matières hors site

Types de matières

Plus de 8,8 millions de tonnes de matières ont été préparées pour le recyclage ou la réutilisation en 1998. Une proportion de 38 % de ces matières ont été transformées au Québec, tandis que la part de l'Ontario a été de 31 %. Les produits de papier (journaux, boîtes en carton et vieilles caisses en carton ondulé) ont représenté 33 % de l'ensemble des déchets pour le pays, les métaux ferreux, comme le fer et l'acier, 18 %, et les matériaux de construction et de démolition, comme la brique et le gypse, 18 % (tableau 2.4 et encadré 2.1).

Les données sur l'exportation et l'importation de matières pour le recyclage ont été recueillies, mais elles ne peuvent être publiées pour des raisons de confidentialité.

Compostage central

Plus de 1,1 million de tonnes de matières organiques ont été compostées dans des installations centrales hors site en 1998. Les matières organiques ont représenté 12 % du total des matières traitées pour le recyclage. Une proportion de 66 % de ces matières ont été préparées en Ontario, tandis que 16 % et 13 % ont été traitées au Québec et en Colombie-Britannique respectivement (tableau 2.4 et encadré 2.2).

Sources des matières recyclables

Une proportion de 67 % de toutes les matières recueillies et transportées pour le recyclage ou la réutilisation provenaient de sources non résidentielles (tableau 2.5). C'est en Nouvelle-Écosse que la proportion la plus élevée de ces matières provenait de sources résidentielles (58 %), tandis que le Québec avait la proportion la plus élevée pour les sources non résidentielles (87 %).

Encadré 2.1

Remarques sur les données sur le recyclage

- **Données du Québec sur le recyclage et l'élimination**

La province de Québec administre ses propres programmes d'enquête visant à recueillir des données matérielles sur l'élimination des déchets et le recyclage des matières. On observe quelques différences de méthodologie entre les données publiées par la province de Québec et celles de Statistique Canada. Bien qu'il existe des similitudes pour ce qui est de la définition des déchets et du recyclage, on compte quelques dissimilitudes. Par conséquent, il faut faire preuve de prudence dans toutes les comparaisons interprovinciales lorsqu'il s'agit des données du Québec. Cette mise en garde s'applique en particulier aux données des tableaux du chapitre 2. Le tableau 5.3 présente des renseignements sur la fiabilité des données à l'intérieur de certains tableaux.

- **Inclusion et exclusion de données**

Ces données sur le recyclage comprennent les matières qui ont été traitées pour le recyclage ou la réutilisation dans des installations de recyclage publiques ou privées. Ces données sur le recyclage ne comprennent pas les matières qui ont été traitées par une entreprise ou par un organisme public sur place dans le cadre de son processus de production (p. ex. l'acier dans une fonderie ou le papier dans une usine de pâtes et papiers) ou dans le cadre d'une activité économique secondaire. Par conséquent, il est probable qu'une partie du recyclage effectué par le secteur industriel est sous-estimée dans les données du présent rapport.

Encadré 2.2

Remarques sur les données relatives au compostage

Pour 1998, ces données comprennent les programmes centralisés qui sont administrés par des organismes publics de gestion des déchets comme les administrations locales ou les commissions ou conseils de gestion des déchets, de même que les installations appartenant à des intérêts privés ou exploitées par eux. Elles ne comprennent pas les données estimatives pour les programmes non centralisés de compostage comme les bacs de compostage à domicile. Ces données représentent une plus grande couverture que celles de 1996 puisque les installations du secteur privé n'avaient pas été prises en compte à ce moment-là. Par conséquent, il faut être prudent dans la comparaison des quantités de matières compostées entre 1996 et 1998.

Tableau 2.4

Matières non dangereuses préparées en vue du recyclage ou de la réutilisation selon le type et la province ou le territoire, 1998¹

Type de matière	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué. ³	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn et T.N.-O. ⁴	Canada
	tonnes											
Journaux	1 386	x	90 296	15 823	..	401 020	83 812	4 906	64 001	156 012	x	818 303
Carton ondulé et non ondulé	x	x	23 722	25 218	..	186 157	30 259	7 219	51 015	301 816	x	644 884
Fibres cellulosiques mélangées	x	x	x	12 988	777 800 ⁵	463 082	x	x	31 836	135 024	x	1 453 356
Verre	-	x	17 610	x	101 000	104 836	27 727	x	42 766	35 523	-	361 453
Métaux ferreux	x	x	9 442	x	915 500	283 360	142 058	x	x	39 277	x	1 604 422
Cuivre et aluminium	x	x	x	x	..	27 936	6 036	x	x	23 265	-	71 430
Autres métaux	506	-	820	2 421	107 070	37 534	27 017	2 142	2 371	18 209	-	198 090
Plastiques	4 071	2 143	12 020	11 944	23 265	24 889	8 474	3 531	3 078	20 022	-	113 437
Briques et cloisons sèches	x	-	5 098	-	..	38 621	-	x	-	62 835	-	106 561
Matières provenant de la construction et de la démolition	x	227	24 675	4 116	1 156 900 ⁶	219 430	-	550	x	81 721	-	1 492 901
Huiles et solvants	x	-	8 165	x	..	20 618	-	x	x	12 107	x	336 637
Matières organiques	x	x	16 751	x	174 500	723 687	x	x	5 814	141 305	-	1 100 286
Autres matières ²	1 203	681	6 807	x	67 600	233 991	2 827	33 091	21 397	102 933	x	508 512
Total	40 928	x	217 676	141 665	3 350 870	2 765 160	332 516	275 552	540 340	1 130 049	x	8 810 272

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Ces renseignements ne concernent que les entreprises et les administrations publiques qui ont répondu à l'enquête et ont déclaré des activités liées à la préparation des matières en vue du recyclage ou de la réutilisation.

2. La catégorie « autres matières » inclut les pneus, les textiles, les sols contaminés et les appareils ménagers.

3. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la province.

4. Inclut le Nunavut.

5. Inclut tout type de papier.

6. Inclut tous les déchets provenant de la construction et de la démolition y compris les briques et cloisons sèches.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.5

Matières non dangereuses préparées en vue du recyclage ou de la réutilisation selon la source et la province ou le territoire, 1998¹

Province ou territoire	Sources résidentielles ²		Sources non résidentielles ³		Total
	tonnes				
Terre-Neuve		x		x	x
Île-du-Prince-Édouard		x		x	x
Nouvelle-Écosse	127 227		90 449		217 676
Nouveau-Brunswick	64 023		77 642		141 665
Québec ⁴	435 613		2 915 257		3 350 870
Ontario	1 309 705		1 455 455		2 765 160
Manitoba	144 209		188 307		332 516
Saskatchewan	99 279		176 273		275 552
Alberta	216 788		323 552		540 340
Colombie-Britannique	503 898		626 151		1 130 049
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ⁵		x		x	x
Canada	2 936 566		5 873 704		8 810 272

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Les sources de matières destinées au recyclage ou à la réutilisation sont dérivées des sources de matières collectées et transportées ou préparées en vue d'un recyclage.

2. Les matières de sources résidentielles comprennent les matières solides provenant de toutes les résidences, ainsi que les matières dont la municipalité assure la collecte (soit par son personnel, soit par un entrepreneur) et les matières de sources résidentielles qui sont autotransportées vers des dépôts, des stations de transfert et des installations d'élimination.

3. Les matières de sources non résidentielles comprennent les matières solides municipales non dangereuses provenant de sources industrielles, commerciales et institutionnelles ainsi que les matières provenant de la construction et de la démolition.

4. Les chiffres sont tirés des résultats d'enquêtes complémentaires menées par la province.

5. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

2.3 Production et réacheminement des matières non dangereuses hors site

Problèmes de mesure

Pour la première fois, Statistique Canada publie des données sur l'ensemble des matières qui ont été réacheminées ou soustraites à l'élimination. Il y a réacheminement dans le cas où des déchets ne sont pas éliminés par l'application d'un ensemble de procédés et d'interventions, c'est-à-dire des activités permettant de traiter les déchets de telle façon qu'ils ne sont pas éliminés¹.

Nous devons toutefois signaler que les statistiques sur la production et le réacheminement doivent être utilisées avec une certaine prudence². Il s'agit d'une **approximation** de l'ensemble des déchets produits et réacheminés au Canada.

En premier lieu, tout comme pour les données sur le recyclage et l'élimination, **ces chiffres ne portent que sur des matières qui ont été traitées pour le recyclage ou la réutilisation dans des installations de recyclage des matières appartenant au secteur public ou au secteur privé**. Ces données ne comprennent pas les déchets qui ont été traités et réutilisés par une entreprise ou par un organisme public sur place dans le cadre de son procédé de production et qui n'entrent jamais dans le flux des déchets non dangereux (c.-à-d. que le producteur ne veut pas s'en débarrasser, comme l'acier dans une fonderie) ou dans le cadre d'une activité économique secondaire. Bien que nous ne connaissions pas la proportion des activités sur place par opposition aux activités hors site, les résultats préliminaires de l'*Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement* de 1997 indiquent que l'achat de services de gestion des déchets représentait environ un tiers du montant total des services achetés par les entreprises.

En deuxième lieu, nous savons que les données d'une grande partie de la catégorie « réutilisation » ne sont pas incluses dans ces tableaux, par exemple les vêtements usagés qui sont donnés à un détaillant ou qui sont revendus.

En troisième lieu, ces données ne comprennent pas les matières gérées par les grossistes de ferraille, de plastique ou de papier. Tout comme pour les autres données de

1. Équipe GAP, 15 juin 2000, *Manual on Generally Accepted Principles (GAP) for Calculating Municipal Solid Waste Flow. Development of a Methodology for Measurement of Residential Waste Diversion in Canada, Draft*. Toronto, p. 15. On trouvera à la section 5.6 d'autres renseignements sur l'initiative GAP.

2. Se reporter à la section 5.4 sur la qualité des données.

Encadré 2.3

Mesure de la production et du réacheminement

- Production = réacheminement + élimination + (exportations-importations)
- Réacheminement = recyclage + compostage + réutilisation
- Taux de réacheminement = réacheminement/production x 100 (%)

Les éléments recyclage et compostage du réacheminement sont pris en compte aux tableaux 2.4 et 2.5 (Matières non dangereuses destinées au recyclage ou à la réutilisation). Toutefois, comme nous l'avons fait observer précédemment, ces données ne portent que sur les matières traitées par les entreprises et les administrations publiques qui exercent des activités de gestion des déchets et excluent un certain nombre d'activités de réutilisation.

Des pourparlers sont en cours tant à l'échelle nationale (les discussions de l'équipe GAP sur le flux des déchets) qu'à l'échelle internationale (initiative du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord) en vue de normaliser les méthodes et les définitions utilisées dans le calcul des flux de déchets et dans la façon de définir les produits découlant de l'industrie de la gestion des déchets. Grâce à ces efforts, les formules présentées ci-dessus se refléteront davantage dans les résultats des prochaines enquêtes. Le présent rapport a fait usage d'un bon nombre des définitions et des concepts utilisés dans ces deux initiatives.

l'enquête dans le présent rapport, les données ne portent que sur les entreprises dont la source première de revenus découle des activités de gestion des déchets.

En quatrième lieu, le secteur de l'agriculture est largement exclu de ces données. Les déchets et les matières recyclables (p. ex. le bétail mort, le fumier) des exploitations agricoles sont généralement gérés sur place par le producteur ou gérés par des entreprises qui se spécialisent dans la gestion des déchets agricoles. La plupart de ces entreprises ne sont pas classées dans la catégorie de l'industrie de la gestion des déchets selon la définition du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)³.

Enfin, la province de Québec fait ses propres enquêtes sur la gestion des déchets par les administrations locales. On observe des écarts dans les méthodologies utilisées pour évaluer les déchets et le recyclage entre celles qui sont utilisées par Statistique Canada dans le présent rapport et celles qui sont utilisées par la province de Québec.

3. Voir l'encadré 5.1 pour obtenir d'autres renseignements sur le SCIAN.

Production et réacheminement

Plus de 29 millions de tonnes de déchets non dangereux produits au Canada ont été gérés hors site en 1998 (tableau 2.6). Cette quantité comprend les matières qui ont été éliminées dans les sites d'enfouissement hors site ou dans les incinérateurs, ainsi que les matières qui ont été réacheminées ou soustraites à l'élimination par un fournisseur qui offre des services de gestion des déchets hors site (encadré 2.3).

De cette quantité de matières, 33 % proviennent de sources résidentielles comme les ménages, et 67 %, de sources non résidentielles comme les exploitations industrielles, les institutions, les établissements commerciaux, les travaux de construction et de démolition. Parmi les provinces, c'est en Nouvelle-Écosse que la part résidentielle de la production totale était la plus élevée, soit 41 %, tandis que l'Alberta a eu la part proportionnellement la plus basse, soit 27 % (tableau 2.6).

Pour examiner les données sur le réacheminement, il peut être utile de commencer par le nombre total de tonnes de matières produites, mais si l'on examine les données par habitant, on peut brosser un meilleur tableau des caractéristiques de la production, de l'élimination et du réacheminement des déchets non dangereux au Canada (tableau 2.7).

La production moyenne de déchets non dangereux en 1998, de source résidentielle et résidentielle, a été de 0,98 tonne pour chaque Canadien, dont 0,69 tonne de déchets ont été éliminés et 0,29 tonne ont été réacheminés ou soustraits à l'élimination (tant par l'incinération que par l'enfouissement). C'est à Terre-Neuve que la quantité produite par habitant a été la plus basse (0,75); la Nouvelle-Écosse arrive au deuxième rang pour la quantité de déchets produits la plus faible (0,77), suivi du Nouveau-Brunswick (0,81). Le Manitoba était à l'autre bout de l'échelle, ayant produit 1,14 tonne de déchets par habitant en 1998. Toutefois, ce chiffre pour le Manitoba peut être trompeur puisqu'une grande quantité de déchets produits à la suite de l'inondation de la rivière Rouge sont inclus dans ces données.

C'est le Québec qui déclare les quantités de réacheminement par habitant les plus élevées (0,36 tonne), suivi de la Colombie-Britannique (0,29 tonne) et du Manitoba (0,29 tonne).

À partir de ces données, nous avons calculé un taux de réacheminement par habitant en divisant la quantité de déchets réacheminés par habitant par la quantité de déchets produits par habitant. La Colombie-Britannique affichait le taux le plus élevé de réacheminement de toutes les provinces, soit 32 % de tous les déchets non dangereux produits par habitant qui ont été soustraits à l'élimination. Les taux de réacheminement au Québec et en Nouvelle-Écosse se situaient à 30 %.

Encadré 2.4

Mesure des déchets résidentiels et non résidentiels

On peut mieux déterminer les tendances en matière de réacheminement des déchets en isolant et en mesurant la production et le réacheminement des déchets non dangereux résidentiels plutôt qu'en combinant les données des secteurs résidentiels et non résidentiels.

La mesure par habitant fondée sur les déchets de sources non résidentielles et résidentielles pose des problèmes puisqu'il s'agit d'une mesure (par habitant) qu'il est difficile de mettre en corrélation avec la quantité de déchets non dangereux produits dans le secteur non résidentiel. Par exemple, il est trompeur d'établir une corrélation entre la production de déchets par le secteur manufacturier et une quantité qui représente la population en général. La quantité de déchets par nombre d'employés ou par dollar de recettes serait une meilleure mesure pour le secteur non résidentiel.

Les répondants de l'enquête, surtout ceux du secteur des entreprises, trouvent très difficile de déterminer et de déclarer d'où proviennent leurs déchets et leurs matières recyclables. Souvent, les matières proviennent de sources à la fois résidentielles et non résidentielles sur le même circuit de collecte. Nous avons donc eu recours à une méthodologie différente pour estimer les parts résidentielles et non résidentielles des déchets non dangereux et des matières recyclables. Pour le secteur des entreprises, la répartition a été établie selon la proportion des recettes découlant des contrats passés avec les administrations publiques, les ménages, les clients de l'industrie, les commerces et les institutions (ICI), ainsi que pour les travaux de construction et de démolition (C et D). Nous avons demandé aux répondants de l'enquête du secteur des administrations locales d'indiquer si les matières provenaient de sources résidentielles, de clients ICI ou de travaux de C et D.

Nous avons ensuite examiné attentivement les proportions en les comparant à des données extérieures sur les sources des diverses matières recyclables ou sur les quantités de matières en provenance de certains secteurs¹. En règle générale, la variable substitutive des recettes produisait des proportions semblables à celles qui étaient présentées selon le type de matières. On a rajusté les proportions calculées, au besoin.

Nous avons appliqué les proportions ainsi obtenues au nombre total de tonnes déclarées de déchets non dangereux ou de matières recyclables pour chaque répondant, et le résultat est la répartition entre le secteur résidentiel et le secteur non résidentiel dans plusieurs des tableaux du présent chapitre.

1. Notez, p. ex. : Recyc-Québec, 1999, *Gestion des matières résiduelles au Québec, Bilan 1998*; Ontario Ministry of the Environment, 1999, *Municipal 3Rs in Ontario: 1998 Fact Sheet*; Government of Alberta, 1997, *Waste Material Sources and Composition*, <<http://gov.ab.ca/env/waste/aow/sources.html>> (consulté le 3 août 2000).

Tableau 2.6

Production de déchets solides municipaux non dangereux et de matières recyclables selon la source et la province ou le territoire, 1998

Province ou territoire	Sources résidentielles ¹	Sources non résidentielles ²	Production totale ³
	tonnes		
Terre-Neuve	x	x	407 208
Île-du-Prince-Édouard	x	x	115 883
Nouvelle-Écosse	298 362	421 891	720 253
Nouveau-Brunswick	235 639	374 597	610 236
Québec ⁴	2 512 367	6 375 968	8 888 335
Ontario	3 821 558	5 931 758	9 753 317
Manitoba	415 288	881 954	1 297 242
Saskatchewan	381 510	742 450	1 123 960
Alberta	831 297	2 236 860	3 068 157
Colombie-Britannique	1 191 493	2 397 040	3 588 533
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ⁵	x	x	78 031
Canada	9 925 556	19 725 598	29 651 154

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Les déchets de sources résidentielles comprennent les déchets solides provenant de toutes les résidences, ainsi que les déchets dont la municipalité assure la collecte (soit par son personnel, soit par un entrepreneur) et les déchets de sources résidentielles qui sont autotransportés vers des dépôts, des stations de transfert et des installations d'élimination.

2. Les déchets de sources non résidentielles comprennent les déchets solides municipaux non dangereux de sources industrielles, commerciales et institutionnelles ainsi que les déchets provenant de la construction et de la démolition.

3. La production totale est la somme des déchets solides non dangereux de sources résidentielles et non résidentielles éliminés dans une installation d'élimination hors site et du total des matières traitées pour être recyclées à une installation de recyclage hors site.

4. Les chiffres sont tirés des résultats d'enquêtes complémentaires menées par la province.

5. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.7

Production, élimination et réacheminement de déchets solides municipaux non dangereux et de matières recyclables par habitant, toutes sources, selon la province ou le territoire, 1998

Province ou territoire	Élimination ¹ par habitant	Réacheminement ² par habitant	Production ³ par habitant	Taux de réacheminement par habitant
	tonnes			pourcentage
Terre-Neuve	0,67	0,08	0,75	10
Île-du-Prince-Édouard	x	x	0,85	x
Nouvelle-Écosse	0,54	0,23	0,77	30
Nouveau-Brunswick	0,62	0,19	0,81	23
Québec ⁴	0,75	0,36	1,21	30
Ontario	0,61	0,24	0,85	28
Manitoba	0,85	0,29	1,14	26
Saskatchewan	0,83	0,27	1,10	25
Alberta	0,87	0,18	1,05	17
Colombie-Britannique	0,61	0,29	0,90	32
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ⁵	x	x	1,15	x
Canada	0,69	0,29	0,98	30

Notes :

1. Quantité totale de déchets éliminés dans des sites d'élimination publics et privés. N'inclut pas les déchets éliminés dans des sites d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.

2. Le réacheminement est la quantité de matières réacheminées plutôt qu'éliminées et représente l'ensemble de toutes les matières traitées pour être recyclées ou réutilisées à une installation de recyclage hors site.

3. La production totale est l'ensemble des déchets solides non dangereux de sources résidentielles et non résidentielles éliminés dans une installation d'élimination hors site et l'ensemble des matières traitées pour être recyclées à une installation de recyclage hors site.

4. Les chiffres sont tirés des résultats d'enquêtes complémentaires menées par la province.

5. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 2.8

Production, élimination et réacheminement de déchets solides municipaux non dangereux et de matières recyclables par habitant, sources résidentielles, selon la province ou le territoire, 1998

Province ou territoire	Élimination ¹ par habitant	Réacheminement ² par habitant	Production ³ par habitant	Taux de réacheminement par habitant
				pourcentage
		tonnes		
Terre-Neuve	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	0,29	x	x	x
Nouvelle-Écosse	0,20	0,12	0,32	39
Nouveau-Brunswick	0,24	0,07	0,31	22
Québec ⁴	0,28	0,06	0,34	17
Ontario	0,22	0,11	0,33	34
Manitoba	0,24	0,12	0,36	33
Saskatchewan	0,28	0,09	0,37	25
Alberta	0,21	0,07	0,28	26
Colombie-Britannique	0,18	0,12	0,30	41
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ⁵	x	--	x	--
Canada	0,23	0,10	0,33	30

Notes :

1. Quantité totale de déchets solides de sources résidentielles éliminés dans des sites d'élimination publics et privés. N'inclut pas les déchets éliminés dans des sites d'élimination de déchets dangereux ni les déchets produits sur un site industriel et éliminés sur place.
2. Le réacheminement est la quantité de matières réacheminées plutôt qu'éliminées et représente l'ensemble de toutes les matières de sources résidentielles traitées pour être recyclées ou réutilisées à une installation de recyclage hors site.
3. La production totale est l'ensemble des déchets solides non dangereux de sources résidentielles éliminés dans une installation d'élimination hors site et l'ensemble des matières de sources résidentielles traitées pour être recyclées ou réutilisées à une installation de recyclage hors site.
4. Les chiffres sont tirés des résultats d'enquêtes complémentaires menées par la province.
5. Inclut le Nunavut.

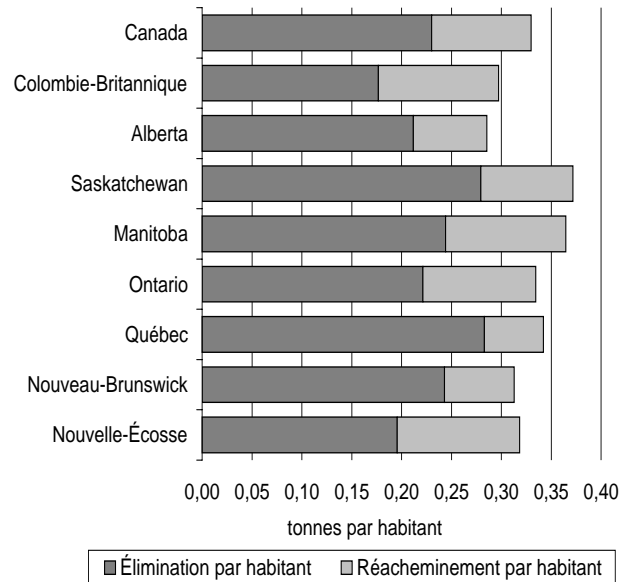
Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Les données du tableau 2.7 comprennent l'ensemble des déchets de toutes sources (résidentielles et non résidentielles) prises en compte dans les enquêtes. Lorsque les données des sources résidentielles et non résidentielles sont séparées et que le secteur résidentiel est examiné plus attentivement, une image différente se dégage.

Le tableau 2.8 et la figure 2.1 montrent les taux d'élimination, de réacheminement et de production des sources résidentielles seulement (encadré 2.4). La production de déchets non dangereux résidentiels au Canada s'est établie à 0,33 tonne par habitant en 1998. L'élimination s'établissait à 0,23 tonne, tandis que le secteur résidentiel réacheminait 0,10 tonne, ou 30 %, de ce qui était produit. C'est la Colombie-Britannique qui affichait le taux de réacheminement le plus élevé, soit 41 %, suivie de près par la Nouvelle-Écosse, dont le taux était 39 %.

Figure 2.1
Élimination et réacheminement des déchets non dangereux de sources résidentielles, certaines provinces, 1998



Note :

Les données pour certaines provinces ou territoires sont confidentielles et ne sont pas présentées dans cette figure.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

3 Secteur des entreprises : aspects portant sur les finances et l'emploi

Le présent chapitre contient certaines statistiques sur les finances et l'emploi du secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets au Canada en 1998. Ces statistiques portent sur les recettes (ainsi que sur les sources de revenus), les dépenses en immobilisations et les dépenses d'exploitation, l'emploi et les types d'activités de gestion des déchets auxquels s'intéressent les entreprises.

3.1 Recettes

Les recettes du secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets se sont élevées à 2 879 millions de dollars en 1998, soit un taux de croissance de 8 % par rapport à 1996. Les entreprises en activité en Ontario ont déclaré des recettes de 1 357 millions de dollars, soit 47 % des recettes d'exploitation du secteur des entreprises de l'industrie de la gestion des déchets à l'échelle nationale. Le Québec a déclaré un autre 20 % des recettes totales. La Colombie-Britannique arrive au troisième rang, avec 13 %, suivie de près par l'Alberta, dont la part s'élevait à 10 %.

Les activités de l'industrie de la gestion des déchets sont partagées par un nombre relativement restreint de grandes entreprises. Les 59 plus grandes entreprises (celles qui comptent 50 employés et plus) ont déclaré 65 % des recettes totales, bien qu'elles ne représentaient que 4 % du nombre total d'entreprises au sein de l'industrie. Les 1 433 petites entreprises (moins de 20 employés) ont perçu seulement 22 % des recettes (tableaux 3.1 et 3.2).

Le tableau 3.2 présente des données détaillées sur les recettes provenant de la gestion des déchets, par type d'activité, telles qu'elles ont été obtenues auprès des entreprises visées par l'enquête. Les activités de collecte et de transport, tant pour l'élimination que pour le recyclage, constituaient la plus importante source de recettes de l'industrie de la gestion des déchets (secteur des entreprises), avec 56 % des recettes totales. L'exploitation d'une installation d'élimination venait au deuxième rang des activités des entreprises, représentant environ 12 % des recettes, tandis que la préparation des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation et l'exploitation d'une installation de transfert représentaient respectivement 10 % et 9 % des recettes de la gestion des déchets.

Tableau 3.1
Industrie de la gestion des déchets : caractéristiques du secteur des entreprises selon la province ou le territoire, 1998

Province ou territoire	Entreprises ¹ nombre	Emploi ²	Dépenses d'exploitation	Dépenses en immobilisations	Recettes d'exploitation		
					1995	1996	1998
milliers de dollars							
Terre-Neuve	42	345	14 657	2 315	23 322	22 430	18 799
Île-du-Prince-Édouard	10	x	10 944	x	x	x	4 912
Nouvelle-Écosse	86	740	54 620	10 825	49 763	50 424	63 632
Nouveau-Brunswick	81	438	39 610	5 829	30 945	35 820	43 398
Québec	548	5 153	528 349	90 754	704 912	607 066	586 196
Ontario	397	7 912	1 161 136	116 732	1 128 298	1 318 298	1 357 171
Manitoba	45	419	49 713	9 238	36 697	48 704	80 093
Saskatchewan	42	420	33 935	4 996	22 694	19 314	45 850
Alberta	133	2 038	252 941	41 870	275 195	257 148	292 052
Colombie-Britannique	265	2 746	323 405	34 787	316 688	293 813	381 303
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ³	12	x	4 153	x	x	x	5 099
Nombre d'employés							
Moins de 20 employés	1 433	6 187	580 112	94 219	572 495	569 259	662 014
20 à 49 employés	114	3 344	338 724	48 778	388 433	312 369	353 648
50 employés et plus	59	10 898	1 554 626	176 324	1 643 387	1 780 425	1 862 841
Canada	1 606	20 429	2 473 462	319 320	2 604 315	2 662 053	2 878 503

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Les entreprises peuvent avoir une exploitation dans plus d'une province. Le nombre total des entreprises au Canada ne sera donc pas égal au total des entreprises par province.

2. Inclut les salariés à temps plein et à temps partiel.

3. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.2

Recettes d'exploitation des entreprises de gestion des déchets selon l'activité, la province¹ ou le territoire, 1998

Province ou territoire	Collecte et transport des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation			Exploitation d'une installation d'élimination des déchets dangereux				Autres recettes associées à la gestion des déchets		Total des recettes	
	Collecte et transport des déchets destinés à l'élimination	transport des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation	Exploitation d'une station de transfert	Traitement de matières pour fin de recyclage	Exploitation d'une installation d'élimination	installation d'élimination des déchets dangereux	Traitement des boues d'épuration	Vente de matières récupérées	associées à la gestion des déchets	1996	1998
	milliers de dollars										
Terre-Neuve	10 493	2 816	960	1 691	1 049	91	10	373	1 315	22 430	18 799
Île-du-Prince-Édouard	1 935	438	x	x	x	x	x	x	x	x	4 912
Nouvelle-Écosse	36 174	4 586	6 277	5 981	7 046	620	38	1 906	1 005	50 424	63 632
Nouveau-Brunswick	21 612	3 097	4 418	6 923	3 361	1 367	101	1 845	674	35 820	43 398
Québec	267 724	50 959	38 835	43 431	88 072	57 868	3 479	24 696	11 131	607 066	586 196
Ontario	613 950	146 450	151 760	137 927	135 109	49 473	1 056	22 926	98 519	1 318 298	1 357 171
Manitoba	29 566	14 251	2 818	14 840	9 911	x	x	547	6 013	48 704	80 093
Saskatchewan	19 395	9 150	2 742	10 360	2 924	x	x	482	288	19 314	45 850
Alberta	137 035	26 583	15 871	21 008	40 942	x	x	10 422	3 484	257 148	292 052
Colombie-Britannique	181 881	32 933	27 920	40 602	51 951	11 443	386	16 393	17 794	293 813	381 303
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ²	4 027	39	x	x	x	x	..	x	x	x	5 099
Nombre d'employés											
Moins de 20 employés	328 243	55 501	48 512	45 826	107 002	16 438	1 977	27 050	31 466	569 259	662 014
20 à 49 employés	162 674	43 889	25 760	55 077	19 920	16 158	3 284	11 291	15 597	312 369	353 648
50 employés et plus	832 875	191 913	177 469	182 316	215 855	127 322	347	41 519	93 225	1 780 425	1 862 841
Canada	1 323 792	291 302	251 740	283 219	342 777	159 917	5 608	79 860	140 288	2 662 053	2 878 503

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Ces renseignements incluent des données administratives pour les entreprises qui n'ont pas participé à l'enquête en raison de leur taille.

2. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.3

Collecte et transport de déchets des entreprises selon la source de recette, la province ou le territoire, 1998

Province ou territoire	Source de recette				
	Administrations publiques	Résidences	Industriel, commercial et institutionnel	Projets de construction ou de démolition	Autres
	pourcentage				
Terre-Neuve	13	15	57	14	..
Île-du-Prince-Édouard	27	12	54	7	..
Nouvelle-Écosse	12	25	54	9	1
Nouveau-Brunswick	15	24	52	7	2
Québec	12	26	52	10	..
Ontario	20	16	53	10	1
Manitoba	18	11	60	10	1
Saskatchewan	12	22	58	8	..
Alberta	14	11	50	24	2
Colombie-Britannique	14	15	55	17	..
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ¹	16	18	53	13	1
Canada	16	18	53	13	1

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.4

Collecte et transport de matières destinées au recyclage par les entreprises, selon la source de recette, la province ou le territoire, 1998

Province ou territoire	Source de recette				
	Administrations publiques	Résidences	Industriel, commercial et institutionnel	Projets de construction ou de démolition	Autres
	pourcentage				
Terre-Neuve	11	21	54	14	-
Île-du-Prince-Édouard	14	17	62	8	-
Nouvelle-Écosse	33	8	50	8	1
Nouveau-Brunswick	21	12	56	11	..
Québec	26	18	47	9	..
Ontario	17	16	60	6	1
Manitoba	7	5	85	3	-
Saskatchewan	12	7	77	4	-
Alberta	15	31	49	6	..
Colombie-Britannique	19	12	61	8	..
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ¹	23	13	44	12	7
Canada	19	16	58	7	..

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.5

Activités liées à la préparation de matières destinées au recyclage selon la source de recette, la province ou le territoire, 1998

Province ou territoire	Source de recette				
	Administrations publiques	Résidences	Industriel, commercial et institutionnel	Projets de construction ou de démolition	Autres
	pourcentage				
Terre-Neuve	8	56	29	7	..
Île-du-Prince-Édouard	9	25	59	8	..
Nouvelle-Écosse	25	25	36	14	..
Nouveau-Brunswick	5	28	62	5	..
Québec	18	23	48	12	..
Ontario	22	14	49	11	4
Manitoba	5	8	83	4	..
Saskatchewan	9	10	75	6	..
Alberta	12	16	67	6	..
Colombie-Britannique	20	12	59	6	3
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ¹
Canada	18	16	55	9	2

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

1. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

À l'échelle provinciale, les entreprises de toutes les provinces ont déclaré tirer au moins 54 % de leurs recettes totales d'exploitation de la collecte et du transport des déchets (élimination et recyclage ou réutilisation), sauf celles de l'Île-du-Prince-Édouard (48 %). Les entreprises de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse ont déclaré les plus fortes proportions de recettes tirées de cette source (71 % et 64 % respectivement).

En examinant les recettes selon les groupes d'entreprises définis d'après la taille, on constate que la proportion des recettes totales provenant de l'exploitation des installations d'élimination était plus élevée pour les petites entreprises

considérées dans leur ensemble (16 %) que pour les autres groupes de taille (12 % et 6 % respectivement pour les grandes et moyennes entreprises) (tableau 3.2). Par contre, on observe le contraire au chapitre des installations de gestion des déchets dangereux. Les petites entreprises n'ont réalisé que 2 % de leurs recettes de cette activité par rapport à 7 % pour les grandes entreprises et à 5 % pour les moyennes entreprises. Ce phénomène s'expliquerait par l'importance des investissements nécessaires à la gestion de certains types de déchets dangereux. Les plus petites entreprises auraient moins facilement accès à ces investissements.

Tableau 3.6

Fréquence des activités de gestion des déchets menées par les entreprises selon la province ou le territoire, 1998^{1,2}

Province ou territoire	Activités déclarées								
	Collecte et transport des déchets destinés à l'élimination	Collecte et transport des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation	Exploitation d'une station de transfert	Traitement de matières aux fins de recyclage ou de réutilisation	Exploitation d'une installation d'élimination de déchets non dangereux	Exploitation d'un incinérateur de déchets non dangereux	Traitement des boues d'épuration	Exploitation d'une installation d'élimination de déchets dangereux	Autres activités
	pourcentage des entreprises								
Terre-Neuve	86	43	7	14	7	7	-	-	14
Île-du-Prince-Édouard	75	75	-	25	25	25	-	-	25
Nouvelle-Écosse	87	79	8	39	5	5	-	-	11
Nouveau-Brunswick	75	54	21	39	7	-	7	7	7
Québec	69	42	12	18	20	3	8	9	18
Ontario	74	66	28	45	9	2	2	4	13
Manitoba	60	70	20	50	20	-	10	10	-
Saskatchewan	74	63	21	37	11	-	5	-	16
Alberta	71	61	33	39	18	-	-	10	27
Colombie-Britannique	71	62	17	38	19	5	2	6	12
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ³	x	29	-	-	29	-	-	14	14
Nombre d'employés									
Moins de 20 employés	73	54	7	12	12	2	2	4	13
20 à 49 employés	78	64	24	31	6	3	8	8	21
50 employés et plus	71	70	29	43	21	2	5	14	20
Canada	73	57	6	18	12	2	3	5	15

Notes :

1. Ces renseignements représentent le pourcentage d'entreprises qui ont répondu à l'enquête et ont déclaré des activités de gestion des déchets. Les entreprises pouvant avoir plus d'une activité, les pourcentages ne totalisent pas 100.

2. Ces renseignements ne concernent que les entreprises visées par l'enquête.

3. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Sources de revenus

La majorité des recettes de la collecte et du transport des déchets (53 %) provenaient de clients institutionnels, commerciaux et industriels (ICI), tandis que 18 % des recettes de la collecte et du transport provenaient des ménages et 16 %, des administrations publiques (tableau 3.3). Il en a été de même pour la collecte et le transport des matières recyclables, soit 58 % des recettes provenant des clients ICI, 16 %, des ménages et 19 %, des administrations locales (tableau 3.4).

À l'exception de celles de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, les entreprises qui ont traité des déchets en vue du recyclage ou de la réutilisation ont obtenu une plus grande partie (55 %) de leurs recettes de clients ICI (tableau 3.5).

3.2 Activités de gestion des déchets

Les entreprises de gestion des déchets offrent toute une gamme de services (tableau 3.6). Les principales activités déclarées par l'industrie sont la collecte et le transport des déchets pour l'élimination et des matières pour le recyclage ou la réutilisation. Au total, 73 % des entreprises de gestion des déchets ont déclaré des activités de collecte et de transport des déchets aux fins d'élimination, tandis que

57 % ont déclaré effectuer la collecte et le transport des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation. L'exploitation d'une installation de recyclage ou d'un autre type d'installation où l'on prépare les matières recyclables était une autre activité signalée fréquemment (18 %), suivie par l'exploitation d'un site d'enfouissement (12 %).

Les petites et moyennes entreprises se concentrent généralement sur les activités de collecte et de transport, surtout en vue de l'élimination (73 % et 78 % respectivement). En outre, les plus grandes entreprises ont déclaré participer davantage à la collecte et au transport des matières recyclables (70 %) que les petites ou les moyennes entreprises (tableau 3.6).

Bien que les tableaux 3.2 et 3.4 fassent ressortir un certain rapport entre la taille d'une entreprise et les types d'activités auxquelles les entreprises d'une taille donnée s'adonnent, l'examen du nombre d'activités effectuées révèle également certaines constantes intéressantes.

Dans de nombreuses industries, on observe généralement une plus grande intégration horizontale ou verticale des plus grandes entreprises dans un certain nombre d'activités qui constituent le processus de production de l'industrie. Par exemple, de nombreuses firmes d'ingénierie offrent un ensemble de services qui procurent aux clients un « guichet unique » pour la réalisation d'un projet donné. Il en va de même pour l'industrie de la gestion des déchets. La taille d'une entreprise semble avoir une incidence sur le nombre

Tableau 3.7

Nombre d'activités de gestion des déchets déclarées par les entreprises selon la province ou le territoire, 1998¹

Province ou territoire	Activités déclarées				
	Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq ou plus
	pourcentage des entreprises				
Terre-Neuve	21	42	38	-	-
Île-du-Prince-Édouard	-	25	75	-	-
Nouvelle-Écosse	9	42	31	5	13
Nouveau-Brunswick	14	29	27	21	9
Québec	24	32	19	7	19
Ontario	11	33	28	19	9
Manitoba	18	24	35	24	-
Saskatchewan	13	33	10	27	17
Alberta	13	24	12	12	38
Colombie-Britannique	13	33	29	21	4
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ²	-	29	13	19	40
Nombre d'employés					
Moins de 20 employés	19	37	25	14	6
20 à 49 employés	7	27	25	11	29
50 employés et plus	7	17	20	24	32
Canada	15	33	24	15	14

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Ce tableau présente, selon la province et taille de l'entreprise, les entreprises classées selon le nombre d'activités de gestion des déchets. Les chiffres sont en pourcentage du nombre total d'entreprises.

2. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.8

Dépenses d'exploitation des entreprises de gestion des déchets, selon le type de dépenses, la province ou le territoire, 1998

Province ou territoire	Traitements		Carburant et	Autres	Entretien et	Frais de		Autres	Total des dépenses d'exploitation		
	et salaires	Allocations	électricité	matériaux	réparation	Amortissement	déversement	Permis	dépenses	1996	1998
	milliers de dollars										
Terre-Neuve	5 407	598	884	1 317	1 155	1 293	2 827	208	967	22 999	14 657
Île-du-Prince-Édouard	2 647	x	1 056	x	929	x	614	44	x	10 367	10 944
Nouvelle-Écosse	14 996	1 500	2 576	4 461	5 835	3 995	16 325	431	4 503	56 033	54 620
Nouveau-Brunswick	11 263	862	2 525	3 880	3 229	3 732	9 218	405	4 496	43 335	39 610
Québec	150 347	19 149	27 816	49 622	60 403	44 714	117 316	6 894	52 088	564 337	528 349
Ontario	254 556	33 800	94 809	103 440	158 678	77 090	298 838	28 755	111 169	1 230 158	1 161 136
Manitoba	11 133	1 313	1 961	4 195	5 093	3 510	12 829	288	9 391	41 439	49 713
Saskatchewan	10 886	961	1 652	4 459	3 646	3 062	6 865	427	1 976	20 289	33 935
Alberta	64 525	8 050	11 790	21 196	26 179	31 476	49 451	1 621	38 653	238 262	252 941
Colombie-Britannique	77 647	9 478	11 991	42 847	32 665	23 845	84 874	6 154	33 902	281 324	323 405
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ¹	1 674	x	262	x	486	x	97	51	x	3 836	4 153
Nombre d'employés											
Moins de 20 employés	170 953	13 075	33 617	31 880	49 584	47 835	138 106	5 897	89 166	580 674	580 112
20 à 49 employés	102 980	10 240	17 737	41 928	27 559	24 660	60 442	5 111	48 068	297 168	338 724
50 employés et plus	331 148	52 779	105 970	163 549	221 155	122 315	400 707	34 271	122 731	1 634 537	1 554 626
Canada	605 081	76 094	157 323	237 357	298 298	194 810	599 254	45 279	259 965	2 512 379	2 473 462

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.9

Dépenses en immobilisations¹ des entreprises de gestion des déchets selon le type, la province ou le territoire, 1998

Province ou territoire	Véhicules	Autres matériaux et outillage	Construction et rénovation des installations	Entretien et réparation	Autres	Total des dépenses en immobilisations		Dépenses en immobilisations par les entreprises	
						1996	1998	1996	1998
milliers de dollars									
Terre-Neuve	746	573	567	374	54	1 965	2 315	45	58
Île-du-Prince-Édouard	131	x	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	4 630	2 697	2 378	515	605	3 932	10 825	52	137
Nouveau-Brunswick	2 314	1 679	885	772	180	6 085	5 829	98	72
Québec	33 810	26 886	21 267	4 044	4 747	66 887	90 754	131	170
Ontario	37 173	44 202	21 003	5 485	8 869	90 249	116 732	242	304
Manitoba	2 267	1 491	5 135	206	139	4 173	9 238	123	217
Saskatchewan	1 713	1 914	619	569	180	1 666	4 996	50	138
Alberta	9 737	16 324	10 662	4 730	416	28 892	41 870	263	331
Colombie-Britannique	11 668	12 951	3 435	5 469	1 264	41 252	34 787	196	136
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ²	46	x	x	x	x	x	x	x	x
Nombre d'employés									
Moins de 20 employés	37 734	29 772	12 584	9 537	4 592	62 527	94 219	49	65
20 à 49 employés	15 672	17 209	11 085	3 331	1 481	42 398	48 778	499	436
50 employés et plus	50 829	62 988	42 743	9 360	10 403	159 284	176 324	2 528	2 891
Canada	104 235	109 970	66 412	22 228	16 475	264 209	319 320	184	197

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Ces renseignements incluent des données administratives pour les entreprises qui n'ont pas participé à l'enquête en raison de leur taille.

2. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

d'activités de gestion des déchets menées par l'entreprise. Dans l'ensemble, 86 % des entreprises ont déclaré exercer plus d'une activité de gestion des déchets et 29 % ont déclaré quatre activités ou plus. Par ailleurs, parmi les petites entreprises, 19 % ont déclaré une seule activité, tandis que seulement 20 % ont déclaré quatre activités ou plus. À l'opposé, seulement 7 % des grandes entreprises ont indiqué une seule activité, tandis que 56 % ont déclaré quatre activités ou plus (tableau 3.7).

3.3 Dépenses d'exploitation et dépenses en immobilisations

Dépenses d'exploitation

De 1996 à 1998, les dépenses totales d'exploitation des entreprises de gestion des déchets ont diminué de près de 2 %. Le tableau 3.8 présente une répartition de ces dépenses. À l'échelle nationale, les salaires et les traitements ainsi que les redevances de déversement versés aux installations d'élimination des déchets sont les volets les plus importants des dépenses (24 % dans les deux cas), suivis par l'entretien et la réparation (12 %). Cette répartition est semblable à celle de 1996.

En 1998, les redevances ou frais de déversement et les salaires et les traitements ont été les plus fortes dépenses

dans toutes les provinces, les redevances dépassant les salaires et les traitements dans quatre provinces. Les redevances de déversement en tant que proportion des dépenses totales s'échelonnaient de 30 % en Nouvelle-Écosse à 19 % à Terre-Neuve.

Les redevances de déversement ont été les dépenses d'exploitation les plus élevées pour les grandes entreprises (26 %), tandis que les salaires et les traitements suivaient de près (21 %). Quant aux moyennes entreprises, les salaires et les traitements représentaient 30 % des dépenses totales d'exploitation, et les redevances de déversement, seulement 18 % des dépenses totales d'exploitation. Les petites entreprises ont consacré 29 % de leurs dépenses totales d'exploitation aux salaires et aux traitements, et 24 %, aux redevances de déversement.

Dépenses en immobilisations

En 1998, les entreprises de gestion des déchets ont investi plus de 319 millions de dollars en immobilisations (tableau 3.9). À ce chapitre, on observe des écarts importants entre les provinces. Les entreprises établies en Alberta ont déclaré le montant le plus élevé de dépenses en immobilisations par entreprise, soit une moyenne de 331 000 \$ par entreprise, tandis que les entreprises en Ontario (304 000 \$) suivaient de près. Les entreprises établies au Nouveau-Brunswick (72 000 \$) et à Terre-Neuve (58 000 \$) ont enregistré les plus faibles niveaux de dépenses en immobilisations par entreprise.

Tableau 3.10

Emploi dans les entreprises de gestion des déchets selon la province ou le territoire, 1995, 1996 et 1998

Province ou territoire	Entreprises			Emploi total ²		
	1995 ¹	1996 ¹	1998 ¹	1995	1996	1998
	nombre					
Terre-Neuve	42	44	42	288	283	345
Île-du-Prince-Édouard	14	11	10	129	134	x
Nouvelle-Écosse	83	76	86	648	630	740
Nouveau-Brunswick	60	62	81	314	406	438
Québec	519	509	548	5 542	5 086	5 153
Ontario	385	373	397	6 936	7 731	7 912
Manitoba	36	34	45	293	375	419
Saskatchewan	39	33	42	277	255	420
Alberta	109	110	133	1 939	1 865	2 038
Colombie-Britannique	222	211	265	2 487	2 455	2 746
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ³	11	12	12	55	56	x
Nombre d'employés						
Moins de 20 employés	1 321	1 285	1 433	5 788	5 619	6 187
20 à 49 employés	106	85	114	3 215	2 880	3 344
50 employés et plus	65	63	59	9 904	10 852	10 898
Canada	1 492	1 433	1 606	18 908	19 351	20 429

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Les entreprises peuvent avoir une exploitation dans plus d'une province. Le nombre total d'entreprises au Canada ne sera donc pas égal au total des entreprises par province.

2. Tous les employés provenant des sources de données administratives comptaient comme des employés à temps plein.

3. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 3.11

Emploi dans les entreprises de gestion des déchets selon la catégorie d'emploi, la province ou le territoire, 1998

Province/territoire	Entreprises	Employés à temps plein			Employés à temps partiel			Emploi total à temps partiel	Emploi total	
		Exploitation	Administration et gestion	Emploi total ²	Exploitation	Administration et gestion	Emploi total à temps plein			
	nombre									
Terre-Neuve	42	120	40	75	235	73	17	20	110	345
Île-du-Prince-Édouard	10	x	x	x	84	x	-	-	x	x
Nouvelle-Écosse	86	552	108	25	685	48	x	x	55	740
Nouveau-Brunswick	81	280	75	22	377	28	14	14	56	438
Québec	548	3 885	733	71	4 689	379	56	40	475	5 153
Ontario	397	5 920	1 428	266	7 614	287	52	11	350	7 912
Manitoba	45	307	x	x	411	x	x	-	x	419
Saskatchewan	42	339	53	15	407	x	x	x	18	420
Alberta	133	1 496	418	53	1 967	60	x	x	75	2 038
Colombie-Britannique	265	1 915	478	216	2 609	97	25	22	144	2 746
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ³	12	x	x	-	39	x	x	x	x	x
Nombre d'employés										
Moins de 20 employés	1 433	4 392	1 041	154	5 587	445	107	48	600	6 187
20 à 49 employés	114	2 330	516	176	3 022	286	25	11	322	3 344
50 employés et plus	59	8 193	1 897	418	10 508	276	50	64	390	10 898
Canada	1 606	14 915	3 454	748	19 117	1 007	182	123	1 312	20 429

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Les entreprises peuvent avoir une exploitation dans plus d'une province. Le nombre total d'entreprises au Canada ne sera donc pas égal au total des entreprises par province.

2. Tous les salariés provenant des sources de données administratives comptaient comme des employés à temps plein.

3. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Les entreprises de gestion des déchets ont consacré la plus grande partie de leurs dépenses en immobilisations au matériel et à l'outillage (34 %), ainsi qu'aux véhicules (33 %). On observe cette tendance dans toutes les catégories de tailles (tableau 3.9).

En moyenne, les grandes entreprises ont consacré 2,9 millions de dollars aux dépenses en immobilisations, tandis que le niveau moyen de dépenses en immobilisations des petites entreprises se situait à 65 000 \$. Les petites entreprises ont consacré une plus grande partie de leurs dépenses en immobilisations aux véhicules (40 %) que les grandes ou moyennes entreprises (29 % et 32 % respectivement).

travailleurs à temps plein et à temps partiel dans l'administration et la gestion (19 %) que les grandes (18 %) ou les moyennes (16 %) entreprises (tableau 3.11).

3.4 Emploi et nombre d'entreprises

Les entreprises de gestion des déchets employaient plus de 20 000 personnes en 1998 (tableau 3.10), ce qui représente une augmentation de 6 % par rapport aux niveaux de d'emploi de 1996. Le nombre total d'entreprises a augmenté entre 1996 et 1998, mais la plus grande partie de cette augmentation peut être attribuée à l'augmentation constante des petits acteurs de l'industrie et aux modifications apportées au champ d'observation de l'enquête¹.

Les entreprises de gestion des déchets ont déclaré que 19 117 employés ont travaillé à temps plein et 1 312 à temps partiel (tableau 3.11). Une proportion de 39 % du nombre total d'employés de l'industrie de la gestion des déchets travaillaient dans des entreprises en Ontario, tandis que 25 % du nombre total d'employés travaillaient au Québec. La Colombie-Britannique (13 %) et l'Alberta (10 %) comptaient aussi une part relativement importante de la totalité de l'emploi dans le secteur des entreprises de la gestion des déchets.

Bien que les petites et moyennes entreprises étaient plus nombreuses que les grandes entreprises de gestion des déchets, les dernières employaient la majorité de la main-d'œuvre du secteur (53 %). À l'opposé, les petites entreprises n'employaient que 30 % de la main-d'œuvre du secteur privé, alors qu'elles représentaient 89 % de l'ensemble des entreprises dans le secteur d'activité.

La plus grande partie des employés travaillaient dans l'exploitation de l'entreprise plutôt que dans une autre fonction. Fait étonnant, les plus petites entreprises comptaient une proportion légèrement plus élevée de

1. Les entreprises qui se trouvaient sous le seuil de revenu ou d'emploi pour être incluses dans la base de sondage de 1998 ont été imputées en utilisant de l'information contenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada. Ces dernières années, le Registre des entreprises a élargi sa couverture afin d'inclure les plus petites entreprises. Par conséquent, un plus grand nombre d'entreprises sont incluses dans la portion imputée des statistiques sur la gestion des déchets.

4 Secteur des administrations publiques : aspects portant sur les finances¹ et l'emploi

Le présent chapitre contient des renseignements sur les administrations locales et d'autres organismes publics (p. ex. les commissions de gestion de déchets) qui s'occupent de la prestation des services de gestion des déchets. Les données incluent les dépenses courantes et indiquent l'attribution de ces dépenses, les dépenses en immobilisations, les recettes et les aspects relatifs à l'emploi.

4.1 Dépenses courantes et dépenses en immobilisations

Catégorie de dépenses

Le tableau 4.1 présente un sommaire des dépenses courantes consacrées aux activités de gestion des déchets par les administrations locales et les autres organismes locaux de gestion des déchets. Ces dépenses se sont élevées à plus de 1 278 millions de dollars en 1998.

Une proportion de 50 % de ces dépenses courantes ont été consacrées à la collecte et au transport des déchets, des matières recyclables et des matières organiques. L'exploitation d'installations d'élimination est arrivée au deuxième rang des dépenses, soit 27 % du total, suivie par les redevances de déversement payées à d'autres administrations locales ou à des entreprises privées de gestion des déchets (10 %).

1. Les autorités locales en matière de gestion des déchets offrent un certain nombre de services qu'elles financent à même des recettes fiscales ou non fiscales. Les données financières contenues dans la présente section concernent uniquement les recettes tirées de sources extérieures à l'assiette fiscale et ne tiennent pas compte des transferts provinciaux et territoriaux.

Tableau 4.1
Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon l'activité, la province¹ ou le territoire, 1996 et 1998

Province ou territoire	Collecte et transport		Frais de déversement		Exploitation des installations d'élimination des déchets		Exploitation des installations de recyclage		Exploitation des installations de compostage		Autres		Total	
	1996	1998	1996	1998	1996	1998	1996	1998	1996	1998	1996	1998	1996	1998
	milliers de dollars													
Terre-Neuve	5 078	5 050	x	x	2 779	x	x	x	-	-	x	x	8 600	9 798
Île-du-Prince-Édouard	2 037	921	x	x	x	-	-	x	x	-	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	12 660	26 625	608	900	23 783	10 943	9 439	2 898	551	618	8 449	8 098	55 489	50 082
Nouveau-Brunswick	4 205	6 445	2 903	7 245	6 549	14 955	x	x	-	x	1 544	3 409	15 384	33 215
Québec ²	139 480	163 770	28 576	34 680	90 646	88 402	22 352	21 115	3 727	5 348	22 811	17 197	307 592	330 512
Ontario	198 614	262 091	43 310	56 340	92 710	104 219	35 374	43 505	6 318	10 764	22 499	26 472	398 826	503 391
Manitoba	16 069	17 194	5 582	5 812	8 027	7 820	1 055	392	x	x	x	x	31 230	31 680
Saskatchewan	10 099	10 792	981	244	4 424	5 829	615	1 656	x	x	x	x	16 246	18 612
Alberta	48 812	55 028	6 966	6 951	16 439	21 999	x	x	x	x	10 602	1 430	87 963	88 695
Colombie-Britannique	61 188	83 602	12 501	20 974	78 328	82 730	6 151	7 906	1 783	3 168	15 528	9 544	175 478	207 924
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ³	2 310	1 885	-	-	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Canada	500 553	633 403	102 549	134 129	325 302	341 906	80 215	81 667	15 157^r	20 685	81 863	66 511	1 103 856	1 278 300

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
r chiffres révisés

1. Sont incluses les dépenses courantes qui sont directement liées aux services de gestion des déchets.

2. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la Division des institutions publiques, et les répartitions sont imputées aux sources administratives ou basées sur ces dernières.

3. Inclut le Nunavut.

Sources :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, et Division des institutions publiques.

Tableau 4.2

Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon les fournisseurs de services, la province ou le territoire, 1998

Province ou territoire	Dépenses courantes ¹		Fournisseur de service ²					
			Employés ³ de l'administration		Entrepreneurs		Autres administrations publiques	
	1996	1998	1996	1998	1996	1998	1996	1998
	milliers de dollars		pourcentage					
Terre-Neuve	8 600	9 798	69	69	26	28	5	3
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	55 489	50 082	77	41	21	57	2	2
Nouveau-Brunswick	15 384	33 215	44	61	44	37	11	3
Québec ⁴	307 592	330 512	19	15	81	85	..	s.o.
Ontario	398 826	503 391	46	42	49	51	5	7
Manitoba	31 230	31 680	63	71	36	28	1	1
Saskatchewan	16 246	18 612	75	75	24	24
Alberta	87 963	88 695	60	62	37	36	3	2
Colombie-Britannique	175 478	207 924	43	34	49	57	8	8
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ⁵	x	x	x	x	x	x	x	x
Canada	1 103 856	1 278 300	42	37	54	59	4	4

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Les dépenses courantes sont des estimations et visent les municipalités ayant participé à l'enquête. Elles portent sur la collecte et le transport de déchets destinés à l'élimination, de matières destinées au recyclage ou de matières organiques, les frais de déversement, les installations d'élimination, de recyclage, de traitement des matières organiques et d'autres activités de gestion des déchets.

2. Les colonnes indiquent les pourcentages des dépenses courantes associés aux programmes gérés par les employés des municipalités, par rapport aux programmes gérés par des entrepreneurs ou d'autres gouvernements ou organismes gouvernementaux.

3. Salariés à temps plein et à temps partiel travaillant dans les activités liées à la gestion des déchets dans les municipalités visées par l'enquête. Sont exclues les estimations du nombre d'employés travaillant dans les activités liées à la gestion des déchets dans les municipalités de moins de 4 000 employés, sauf si une installation d'élimination des déchets y était située.

4. Chiffres basés sur les résultats d'une enquête complémentaire menée par la Division des institutions publiques. Les répartitions des dépenses et le nombre d'employés sont imputés aux sources administratives ou sont basées sur ces dernières.

5. Inclut le Nunavut.

Sources :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, et Division des institutions publiques.

Les administrations locales qui fournissent des services de gestion des déchets en Ontario ont représenté 39 % des dépenses courantes, et celles du Québec, 26 % du total national. En 1996, la répartition de ces dépenses a varié considérablement d'un bout à l'autre du pays, compte tenu de la diversité du financement des services de gestion des déchets et des modes d'exploitation qui existent au Canada. Par exemple, en 1996, du Québec à l'Alberta, les activités de collecte et de transport constituaient les principaux postes de dépenses. Toutefois, les administrations locales du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique ont consacré la plus forte proportion de leurs dépenses de gestion des déchets à l'exploitation des installations d'élimination. En 1998, toutefois, seules les administrations locales du Nouveau-Brunswick ont attribué la plus forte proportion de leurs dépenses à l'exploitation d'installations d'élimination plutôt qu'aux activités de collecte et de transport.

À l'exception de la catégorie « Autres », chacun des postes de dépenses a subi une augmentation par rapport au niveau de 1996, l'exploitation des installations de gestion des matières organiques arrivant en tête avec une hausse globale de 36 % par rapport à la période précédente. En règle générale, les dépenses attribuées aux redevances de déversement (les redevances fondées sur le poids qui sont versées au propriétaire ou à l'exploitant d'un site d'enfouissement pour avoir le droit d'y déposer des déchets) ont également beaucoup augmenté de 1996 à 1998, la plus forte augmentation ayant eu lieu au Nouveau-Brunswick et

en Colombie-Britannique. Les administrations locales en Saskatchewan ont signalé une forte diminution de cette catégorie de dépenses.

Fournisseurs de services

Le tableau 4.2 montre qui sont les fournisseurs en dernier ressort des services de gestion des déchets assurés par des administrations locales. Pour 1996 et 1998, ces fournisseurs étaient répartis en trois catégories : employés de l'établissement, entrepreneurs et autres administrations publiques. À l'échelle nationale, en 1998, on a consacré 59 % des dépenses courantes associées à la gestion des déchets à des services fournis par des entrepreneurs, 37 %, aux services exécutés par les employés des administrations locales, et 4 %, à d'autres organismes administratifs publics offrant ces services. Ces chiffres se comparent à 54 %, 42 % et 4 % respectivement pour 1996.

À l'échelle provinciale, le passage aux services de sous-traitance a été le plus évident en Nouvelle-Écosse. En 1996, seulement 21 % du montant des dépenses a été versé à des entreprises privées pour les services de gestion des déchets, mais en 1998, cette proportion a grimpé à 57 %. On a aussi observé une forte hausse des services de gestion des déchets assurés par l'entreprise privée en Colombie-Britannique, tandis qu'au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, la tendance à l'opposé, favorisant plutôt les services internes que le secteur privé.

Tableau 4.3

Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon les fournisseurs de services et l'activité, 1994, 1996 et 1998¹

Activité	1994		1996			1998		
	Employés de l'administration	Entrepreneurs	Employés de l'administration	Entrepreneurs	Autres administrations publiques ²	Employés de l'administration	Entrepreneurs	Autres administrations publiques ²
	pourcentage							
Collecte et transport	45	55	39	61	-	31	69	-
Frais de déversement	18	51	32	16	51	32
Installations d'élimination de déchets	59	41	48	51	1	50	48	2
Installations de recyclage	38	62	37	62	1	48	51	1
Installations de compostage	47	53	-	42	58	-
Autres activités ³	50	50	73	26	1	58	39	3
Toutes activités	50	50	42	54	4	37	59	4

Notes :

1. La proportion des dépenses courantes du fournisseur de services comprend des estimations à la fois pour les municipalités visées par l'enquête et pour les municipalités non visées par l'enquête.

2. L'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques comprenait la catégorie « autres administrations » pour les années 1996 et 1998. Dans l'ensemble, cette catégorie relevait de la catégorie « entrepreneurs » dans les données de 1994.

3. En 1994, les frais de déversement et les installations de traitement de matières organiques entraient dans la catégorie « autres activités ».

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Tableau 4.4

Dépenses en immobilisations des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets selon l'activité, la province ou le territoire¹, 1998

Province ou territoire	Collecte et transport	Installations d'élimination de déchets	Installations de recyclage	Installations de compostage	Autre	Total des dépenses en immobilisations	
						1996	1998
milliers de dollars							
Terre-Neuve	589	x	-	-	x	1 828	964
Île-du-Prince-Édouard	x	x	-	-	-	x	x
Nouvelle-Écosse	x	x	229	x	374	14 416	x
Nouveau-Brunswick	-	11 935	x	x	294	2 113	12 761
Québec ²	4 574	24 268	3 980	1 014	2 219	6 851	36 054
Ontario	9 571	23 817	14 406	x	x	57 012	54 070
Manitoba	1 232	1 822	x	-	x	2 160	3 310
Saskatchewan	x	1 065	407	-	x	2 049	1 874
Alberta	2 280	8 261	889	x	x	13 308	16 891
Colombie-Britannique	5 477	9 481	1 136	x	x	11 187	16 901
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ³	x	398	-	-	x	x	x
Canada	24 431	129 629	21 259	5 417	11 852	112 103	192 587

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Comprend les dépenses en immobilisations consacrées à la gestion des déchets par des administrations locales et par d'autres organismes publics.

2. Le total des dépenses en immobilisations est calculé à partir d'une enquête complémentaire menée par la Division des institutions publiques. La répartition des dépenses est imputée ou est calculée à partir de sources administratives.

3. Inclut le Nunavut.

Sources :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, et Division des institutions publiques.

Le tableau 4.3 présente une comparaison entre la répartition des services de gestion des déchets en 1994 et en 1996 par rapport à la répartition en 1998. Tandis qu'en 1994, la répartition entre les employés des administrations publiques et les entrepreneurs était égale, il semblerait, selon les données de 1996, que plus d'organismes locaux de gestion des déchets avaient opté pour l'impartition de ces services au secteur privé, tendance que confirment les données de 1998.

Dans l'ensemble, le changement le plus marqué s'est produit dans la collecte et le transport des déchets ou des matières recyclables. En 1994, 45 % des dépenses de gestion des déchets consacrées aux activités de collecte et

de transport l'ont été pour les activités des employés de l'établissement. À partir de 1996, seulement 39 % de ces dépenses ont été consacrées aux activités de collecte et de transport effectuées par le personnel interne, tandis que 61 % allaient aux services de sous-traitance. En 1998, le fournisseur de ces services était de plus en plus le secteur privé puisque 69 % de ces dépenses étaient allouées aux entrepreneurs. Il est bon de noter également l'impartition de plus en plus grande des services liés aux installations d'élimination. De 1994 à 1998, les organismes locaux de gestion des déchets ont transféré 7 % de leurs dépenses totales à des services obtenus auprès d'entrepreneurs plutôt qu'à des employés de l'établissement.

Tableau 4.5

Recettes de gestion des déchets des administrations locales selon la source, la province ou le territoire¹, 1998

Province ou territoire	Factures de services publics		Vente de matières récupérées	Frais de déversement	Redevances pour la location d'un site d'enfouissement	Autres recettes (étiquettes de sac, permis)	Recettes totales	
	Sous-traitance						1996	1998
milliers de dollars								
Terre-Neuve	39	x	x	2 490	x	x	1 977	2 640
Île-du-Prince-Édouard	x	-	-	x	-	-	1 973	2 415
Nouvelle-Écosse	-	x	2 388	14 395	-	x	12 693	19 458
Nouveau-Brunswick	x	-	x	22 612	-	496	8 371	23 889
Québec ²	117 143	..	108 622	212 706	225 765
Ontario	4 062	12 055	28 437	106 682	4 637	23 234	182 928	179 106
Manitoba	243	175	1 299	4 174	x	x	10 597	6 007
Saskatchewan	2 808	1 039	350	3 927	948	243	7 240	9 316
Alberta	31 024	6 151	2 226	21 328	x	x	55 373	62 965
Colombie-Britannique	58 877	5 101	4 420	105 633	597	5 044	140 082	179 671
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ³	1 454	-	x	x	-	-	2 464	1 545
Canada	100 285	24 882	39 806	399 392	7 245	141 169	636 714	712 778

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Comprend les recettes tirées expressément de la gestion des déchets par les administrations locales et par d'autres organismes publics qui offraient des services de gestion des déchets en 1998. Ne comprend pas les recettes fiscales municipales d'ordre général.

2. Les chiffres sont basés sur des données administratives.

3. Inclut le Nunavut.

Sources :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, et Division des institutions publiques.

Tableau 4.6

Emploi des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets¹ selon la province ou le territoire, 1996 et 1998

Province ou territoire	Employés à temps plein	Employés à temps partiel	Emploi total	
			1996 ²	1998 ²
nombre				
Terre-Neuve	87	35	164	122
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	175	36	290	211
Nouveau-Brunswick	108	29	128	137
Québec ³	1 261	332	1 757	1 593
Ontario	2 365	324	2 960	2 689
Manitoba	213	111	549	324
Saskatchewan	182	134	310	316
Alberta	679	282	953	961
Colombie-Britannique	602	194	767	796
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ⁴	x	x	x	x
Canada	5 717	1 173	7 924	6 890

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Comprend les administrations locales, les conseils et les commissions de gestion des déchets ainsi que les organismes provinciaux chargés d'offrir des services de gestion des déchets.

2. Comprend les salariés à temps plein et à temps partiel affectés aux activités de gestion des déchets des municipalités visées par l'enquête. On ne dispose pas d'estimations pour les municipalités non visées par l'enquête.

3. Les chiffres sont calculés à partir de données administratives.

4. Inclut le Nunavut.

Sources :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, et Division des institutions publiques.

Bien que les services de collecte et d'élimination des déchets soient de plus en plus souvent fournis par le secteur privé, ces données indiquent que les organismes publics restent propriétaires ou exploitants des installations de recyclage. C'est peut-être en partie parce que les installations de recyclage peuvent (selon les conditions du marché) générer des recettes importantes de la vente de matières premières recyclables traitées. C'est ainsi qu'une municipalité ou un organisme de gestion des déchets peut hésiter à céder cette activité productrice de revenus à une entreprise du secteur privé.

Dépenses en immobilisations

Les services de gestion des déchets des administrations locales ont engagé des dépenses en immobilisations de plus de 193 millions de dollars en 1998 (tableau 4.4). Les installations d'élimination représentaient 67 % de cette somme, tandis que la collecte et le transport en représentaient 13 %.

Les dépenses en immobilisations les plus importantes consacrées à la gestion des déchets ont été engagées par

Tableau 4.7

Emploi des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets selon la catégorie d'emploi, la province ou le territoire, 1998

Province/territoire	Employés à temps plein			Emploi total à temps plein	Employés à temps partiel			Emploi total à temps partiel	Emploi total ²
	Exploitation	Administration et gestion	Autre		Exploitation	Administration et gestion	Autre		
Terre-Neuve	72	x	x	87	x	x	-	35	122
Île-du-Prince-Édouard	x	x	-	x	x	x	-	x	x
Nouvelle-Écosse	119	32	24	175	27	x	x	36	211
Nouveau-Brunswick	73	x	x	108	22	x	x	29	137
Québec ³	933	267	61	1 261	227	76	29	332	1 593
Ontario	1 683	555	127	2 365	211	78	35	324	2 689
Manitoba	177	22	14	213	75	24	12	111	324
Saskatchewan	152	x	x	182	98	x	x	134	316
Alberta	527	144	8	679	193	67	22	282	961
Colombie-Britannique	460	113	29	602	131	32	31	194	796
Yukon et Territoires du Nord-Ouest ⁴	x	x	-	x	x	x	-	x	x
Canada	4 229	1 212	276	5 717	802	267	104	1 173	6 890

Notes :

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1. Comprend les administrations locales, les conseils et les commissions de gestion des déchets ainsi que les organismes provinciaux chargés d'offrir des services de gestion des déchets.

2. Comprend les salariés à temps plein et à temps partiel affectés aux activités de gestion des déchets des municipalités visées par l'enquête. On ne dispose pas d'estimations pour les municipalités non visées par l'enquête.

3. Les chiffres sont calculés à partir de données administratives.

4. Inclut le Nunavut.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, et Division des institutions publiques.

les administrations locales de l'Ontario et du Québec (54 millions de dollars et 36 millions de dollars respectivement), suivies de la Colombie-Britannique (17 millions de dollars), de l'Alberta (17 millions de dollars) et du Nouveau-Brunswick (13 millions de dollars).

4.2 Recettes

En 1998, le total des recettes non fiscales perçues par les administrations locales ou par d'autres organismes publics de gestion des déchets s'est élevé à plus de 712 millions de dollars (tableau 4.5), soit une augmentation de 12 % depuis 1996. Du total, en 1998, 56 % constituaient des redevances de déversement reçues d'autres administrations locales ou d'entreprises privées. De toutes les provinces, seule l'Alberta disposait d'une source de revenus supérieure aux redevances de déversement. Dans cette province, les frais d'utilisation des services publics constituaient la majeure partie des recettes tirées de la gestion des déchets. En Ontario, la vente de matières recyclables a représenté 16 % des recettes totales pour la province. C'est seulement en Nouvelle-Écosse, où 12 % des recettes provenaient de cette source, que la vente de matières recyclables a constitué un volet important des sources de revenus de la province.

4.3 Emploi

Le tableau 4.6 contient des données sur l'emploi dans les administrations locales et d'autres organismes publics qui fournissaient directement des services de gestion des déchets en 1998. Ce secteur employait directement 6 890 personnes, dont 39 % étaient employées par les administrations locales en Ontario. Il s'agit d'une baisse de 13 % par rapport aux chiffres de 1996. On peut y voir aussi une autre indication de la tendance à privatiser les services de gestion des déchets.

En général, les employés dans cette industrie travaillaient à temps plein, mais il y a des exceptions à cette tendance au Manitoba et en Saskatchewan, où 34 % et 42 % respectivement du total des employés travaillaient à temps partiel.

La plupart des personnes employées par les administrations locales pour s'occuper de la prestation des services de gestion des déchets travaillaient à l'exploitation plutôt qu'à l'administration ou à la gestion de ces services (tableau 4.7).

5 Conception et méthodologie des enquêtes

5.1 Élaboration des données sur la gestion des déchets

La présente section porte sur la conception et la méthodologie des enquêtes de 1998 sur l'industrie de la gestion des déchets. Les aspects suivants sont abordés : l'univers de l'enquête, les méthodologies de collecte des données, la vérification, l'imputation et l'assurance de la qualité.

Lors de l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 1998, on a demandé aux entreprises de fournir des données sur les activités de gestion des déchets de chacune de leurs exploitations provinciales et territoriales. Les entreprises ont été choisies en fonction de la taille de leur effectif ainsi que du montant de leurs recettes totales. Le seuil (selon les recettes et l'emploi) utilisé pour inclure ou exclure une entreprise donnée parmi les questionnaires envoyés par la poste dépendait de la province ou du territoire d'exploitation. Par exemple, dans le cas des entreprises visées par l'enquête à Terre-Neuve, on observait un seuil de revenu et d'emploi inférieur à celui des entreprises de l'Ontario. Pour évaluer la contribution des entreprises non visées par l'enquête en raison de leur petite taille, on a utilisé les données administratives sur les recettes d'exploitation totales et sur l'ensemble de l'effectif tirées du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada.

Les administrations locales et les autres organismes publics de gestion des déchets visés par l'enquête ont été choisis en fonction de la taille et de la population et selon qu'il y avait ou non un site d'élimination dans leur zone de responsabilité. Dans l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* de 1998, on a posé essentiellement les mêmes questions que pour l'enquête sur les entreprises pour ce qui est des quantités et des types de déchets et de matières recyclables, mais les questions étaient légèrement différentes quant à l'aspect financier.

Pour en arriver à des chiffres concrets dans les sections traitant de l'élimination et du recyclage, nous avons combiné les données des deux enquêtes et supprimé les entrées en double. Ces entrées en double se produisent parce que les modalités d'exploitation pour les activités d'élimination et de recyclage peuvent varier. Certains sites peuvent appartenir à un organisme public mais être exploités par une entreprise privée. Ils peuvent aussi appartenir à une administration publique ou à une entreprise privée et être exploités par l'une ou l'autre. Dans certains cas, le propriétaire d'une installation n'était pas nécessairement l'exploitant et le questionnaire de l'enquête peut avoir été rempli à la fois par le propriétaire et par l'exploitant. À cet effet, nous avons fait en sorte que les données relatives à chaque installation ne soient comptées qu'une seule fois, l'élément de mesure étant l'installation.

Tableau 5.1

Population visée par l'enquête (données sur l'élimination) en pourcentage de la population totale des provinces et des territoires, 1998

Province ou territoire	Population visée par l'enquête nombre	Population de 1998	Pourcentage de la population visée par l'enquête par rapport au total de la population provinciale		Population non visée par l'enquête
			pourcentage		
Terre-Neuve	417 409	545 571	77		23
Île-du-Prince-Édouard	69 207	137 005	51		49
Nouvelle-Écosse	925 307	936 174	99		1
Nouveau-Brunswick	681 692	752 693	91		9
Québec ¹	7 335 075	7 335 075
Ontario	10 764 025	11 414 303	94		6
Manitoba	968 332	1 138 113	85		15
Saskatchewan	732 960	1 025 671	71		29
Alberta	2 904 230	2 909 964	100		-
Colombie-Britannique	3 969 639	4 002 777	99		1
Territoire du Yukon	23 330	31 627	74		26
Territoires du Nord-Ouest ²	41 426	67 685	61		39
Canada	28 832 632	30 296 586	95		5

Notes :

1. Au Québec, les administrations locales et autres organismes publics de gestion des déchets n'étaient pas visés par l'enquête. Les renseignements ont été recueillis auprès d'autres sources, et la couverture de la population n'est pas connue.

2. Inclut le Nunavut.

Sources :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.
Statistique Canada, CANSIM, matrices 6367-6379.

Ce n'est pas toute la population qui peut avoir accès à des installations organisées d'élimination ou de recyclage ou qui peut les utiliser. Dans les régions rurales en particulier, il est possible de conclure une entente avec un propriétaire foncier pour utiliser son terrain comme site d'élimination à petite échelle sans traitement (les « dépotoirs »). Pour cette raison et d'autres raisons aussi, nous avons déterminé quelle population serait visée par l'enquête en nous fondant sur les renseignements fournis par les répondants et par d'autres sources sur les municipalités desservies par des installations d'élimination et de recyclage. Nous avons calculé la population totale de ces municipalités au moyen des données du recensement de Statistique Canada. Nous avons ensuite dérivé l'écart entre la population du recensement et la population faisant partie du champ de l'enquête. Nous avons appliqué à cette population sous-dénombree un chiffre provincial relatif à l'élimination par habitant et nous avons ajouté ce chiffre au total de l'enquête pour ainsi disposer d'un chiffre d'élimination rajusté.

Nous supposons que tous les Canadiens produisent des déchets et que ces déchets doivent être éliminés d'une façon quelconque, de sorte que le chiffre relatif à l'élimination doit être « gonflé », mais nous ne pouvons émettre la même hypothèse pour le recyclage. C'est pourquoi les chiffres définitifs sur le recyclage n'ont pas été rajustés, compte tenu du sous-dénombrement.

Le tableau 5.1 montre le pourcentage de la population de chaque province qui n'était pas visée par les enquêtes et pour lequel on a rajusté les estimations.

5.2 Univers des enquêtes

Secteur des entreprises

La liste d'envoi de l'*Enquête sur la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 1998 a été établie sur le cadre de l'enquête de 1996 mis à jour (ajouts et modifications) au moyen des données tirées du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada et de divers répertoires des industries. Les entreprises choisies dans le RE constituent un sous-ensemble de la catégorie Services de gestion des déchets et d'assainissement (SCIAN 562). La liste combinée a été contre-vérifiée de nouveau en utilisant d'autres répertoires des industries pour ne pas recueillir deux fois les mêmes données. Une liste d'envoi initiale de 824 unités d'enquête a été produite.

Le processus d'enquête sur la gestion des déchets a évolué depuis que l'industrie a fait l'objet d'une première enquête en 1989. L'enquête de 1996 a fourni une excellente occasion de parfaire la base de sondage en vue de l'*Enquête sur la gestion des déchets : secteur des entreprises* de 1998. Bon nombre des difficultés qui s'étaient présentées dans les enquêtes passées dont la base de

Encadré 5.1

La classification des services de gestion des déchets

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification des industries mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain, il vise à fournir des définitions communes de la structure des activités industrielles des trois pays et un cadre statistique commun pour faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN s'inspire de principes axés sur l'offre ou la production, de sorte que les données sur les résultats obtenus de l'industrie qui sont classifiées selon le SCIAN se prêtent à l'analyse de questions relatives à la production telles le rendement du secteur industriel.

Les entreprises qui entrent dans les catégories ci-dessous du SCIAN entrent également dans le « champ d'application » de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises.

56211 Collecte des déchets

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à collecter et à transporter des déchets dangereux ou non dangereux dans les limites d'une région locale. Les établissements dont l'activité consiste à collecter des déchets dangereux peuvent avoir la responsabilité de traiter et d'emballer les déchets pour le transport. Sont aussi incluses les stations de transfert des déchets.

56221 Traitement et élimination des déchets

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de sites de décharge, d'incinérateurs et d'autres installations de traitement ou d'élimination des déchets dangereux ou non dangereux. Sont inclus les établissements qui intègrent les activités de collecte, de traitement et d'élimination des déchets.

56292 Installations de récupération des matières

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation d'installations dans lesquelles des matières recyclables sont séparées des déchets ou dans lesquelles des matières recyclables mélangées sont triées en catégories distinctes et préparées pour l'expédition.

À noter que cette liste ne comprend pas la classe SCIAN 56291, Services d'assainissement. Même si elle fait partie du même groupe du SCIAN que l'industrie de la gestion des déchets, elle ne fait pas actuellement partie du champ d'application aux fins de l'enquête. Cette industrie a tiré des recettes de plus de 315 millions de dollars en 1998 et elle emploie plus de 2 500 personnes.

Source :

Statistique Canada, *SCIAN Canada : Introduction*. <http://www.statcan.ca/dissémination/français/Subjects/Standard/introo_f.htm> (consulté le 26 juillet 1999).

sondage avait été établie selon la Classification type des industries (CTI 80) et ont été réglées en 1998 lors de l'adoption du SCIAN (encadré 5.1).

Pendant le déroulement de l'enquête, certaines entreprises inscrites sur la liste d'envoi ont indiqué qu'elles n'entraient plus dans le champ d'application de l'enquête, du fait de leur activité principale. Beaucoup d'autres entreprises avaient cessé leur activité ou n'ont pu être retracées. Après avoir éliminé ces entreprises, il restait pour l'enquête une population de 791 entreprises.

Les entreprises qui avaient été exclues du cadre de l'enquête en raison de leur petite taille ont été incluses dans les données pour deux variables (emploi et recettes totales). Ces données, de même que les données imputées pour les dépenses totales d'exploitation et les dépenses en immobilisations ont été ajoutées aux données recueillies lors de l'enquête de façon à obtenir un tableau complet de l'industrie.

Secteur des administrations publiques

La liste d'envoi pour l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* de 1998 a été établie d'après les données des enquêtes passées sur l'Univers des administrations locales de 1998, fournies par la Division des institutions publiques, ainsi que sur diverses listes et autres sources de l'industrie de la gestion des déchets. C'est le plus souvent au niveau des administrations locales que les déchets sont gérés. À la liste fournie par la Division des institutions publiques, nous avons ajouté les noms et adresses d'autres organismes publics provenant de sources provinciales, par exemple les commissions régionales de gestion des déchets et d'autres organismes semblables qui jouent un rôle dans la prestation des services de gestion des déchets.

Certaines provinces avaient aussi recueilli des données sur des aspects de la gestion des déchets en 1998. Ces données nous ont servi à obtenir des valeurs manquantes ou comme valeurs de vérification pour la comparaison des résultats des enquêtes. Les municipalités du Québec n'étaient pas visées par l'enquête, parce que c'est la province qui se charge de recueillir les données.

Toutes les administrations publiques et les organismes publics inscrits sur la liste définitive ont été choisis en fonction d'un seuil de population municipale qui variait selon les provinces et selon qu'il y avait ou non une installation d'élimination (un incinérateur ou un site d'enfouissement) à l'intérieur des limites de la municipalité en 1998. En tout, 782 questionnaires d'enquête ont été envoyés par la poste aux répondants.

5.3 Collecte et traitement des données

La collecte des données pour les deux enquêtes a eu lieu pendant le printemps et l'été de 1998. Des questionnaires d'enquête ont été envoyés par la poste aux entreprises et aux administrations publiques locales, et les réponses ont été renvoyées par la poste. Les enquêtes ont été adressées à un interlocuteur qui soit était responsable, soit avait une connaissance des activités de gestion des déchets de l'unité visée par l'enquête. Des questionnaires distincts ont été remplis pour chaque province où l'entreprise de gestion des déchets avait une exploitation. Par exemple, l'entreprise qui avait une exploitation dans trois provinces a rempli trois questionnaires, chacun décrivant ses activités dans une province. Ce ne fut pas le cas pour l'enquête portant sur les administrations publiques locales.

Un suivi par télécopieur et par téléphone a eu lieu après la date d'échéance pour rappeler aux répondants de renvoyer leur questionnaire.

Les questionnaires ont été vérifiés en deux étapes. En premier lieu, nous avons appliqué des contrôles de validité pour nous assurer que les réponses à certaines questions se situaient dans une fourchette limitée de valeurs possibles. Nous avons appliqué ce type de contrôle surtout aux questions sur les quantités, mais aussi pour repérer les valeurs inhabituelles dans les parties financières. Dans une deuxième étape, nous avons appliqué des contrôles de cohérence. Il s'agissait de repérer les cas où les réponses dans une partie du questionnaire étaient incompatibles avec celles qui étaient données dans d'autres parties.

D'autres suivis ont eu lieu auprès des entreprises et des administrations publiques locales pour la collecte de données manquantes et pour la correction des éléments incompatibles.

Problèmes relatifs au secteur des administrations publiques

La tenue de l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques* de 1998 a posé certaines difficultés pour plusieurs raisons.

En premier lieu, de nombreuses administrations locales retiennent les services d'entreprises du secteur privé pour la gestion des déchets. Il était essentiel que la structure du questionnaire ainsi que la formulation des questions permettent aux répondants d'établir une distinction entre les services offerts par leurs propres employés et ceux qui sont impartis. À l'étape du traitement des données, il a souvent fallu communiquer avec les répondants pour préciser la nature de ces relations.

Un deuxième aspect de l'enquête qui a posé une difficulté portait sur la façon dont les groupes de municipalités collaborent pour offrir à leurs citoyens des services de gestion des déchets. Dans bien des régions, il existe différents paliers d'administrations locales et l'administration à chaque palier peut prendre part à certains aspects de la gestion des déchets. On a donc relevé des formules nombreuses et différentes d'exécution des services.

Par exemple :

- 1) Une administration publique régionale peut servir une région dans laquelle se trouvent un certain nombre de municipalités.
- 2) Les paliers supérieurs de l'administration municipale peuvent fournir tous les services de gestion des déchets.
- 3) Seuls les paliers inférieurs de l'administration municipale peuvent offrir ces services.
- 4) Les deux paliers peuvent offrir des services différents (p. ex., l'un exploite une installation d'élimination, tandis que l'autre offre des services de collecte des déchets).
- 5) Les deux paliers peuvent offrir les mêmes services à différentes parties de la région (un palier inférieur peut exploiter une installation d'élimination seulement pour sa municipalité et l'administration régionale peut exploiter une installation d'élimination pour le reste de la région).
- 6) Les municipalités qui se situent à l'un ou l'autre palier, ou aux deux, peuvent collaborer par l'intermédiaire d'un organisme public distinct, comme une commission régionale de gestion des déchets, qui assure à la fois la collecte des déchets et la gestion de l'installation d'élimination.
- 7) Il est aussi possible qu'aucune administration de la région ne s'occupe de la gestion des déchets, et que ces services soient assurés strictement par des entreprises du secteur privé.
- 8) Les possibilités énoncées peuvent également combiner de nombreuses variantes.

Toutes ces situations existent au Canada, et la méthodologie d'enquête et le système de traitement devraient être en mesure d'en tenir compte.

Dans certains cas, il a fallu exercer un suivi serré auprès des répondants. Pour certaines régions géographiques, les questionnaires ont souvent été traités ensemble pour permettre d'avoir une bonne idée de l'ensemble de la prestation des services dans une région (la zone desservie) et pour éviter soit le comptage en double, ou de négliger par mégarde de certains éléments de données.

5.4 Qualité des données

De nombreux facteurs influent sur la qualité des données recueillies au cours d'une enquête. Par exemple, il peut arriver que les répondants aient mal interprété certaines questions, qu'ils aient inscrit incorrectement les réponses dans les questionnaires, et que des erreurs se produisent à l'étape de la saisie des données ou de la tabulation. Toutes les mesures ont été prises pour réduire la fréquence de telles erreurs. Nous avons notamment procédé à une vérification complète des données saisies, à des contrôles de validité et de cohérence, à un suivi serré auprès des grandes entreprises, et à des consultations auprès de certains ministères et d'associations industrielles.

En général, il est possible de réduire des erreurs comme celles liées à la couverture incomplète de l'univers, à la classification inexacte des activités des entreprises ou des administrations publiques, ainsi qu'à la cohérence des définitions de travail utilisées si l'enquête est répétée à intervalles réguliers et assez fréquemment pour que la liste d'envoi puisse être tenue à jour et que les répondants connaissent les définitions utilisées et le type de renseignements demandés.

Il y a couverture incomplète de l'univers des industries lorsqu'une entreprise dans une industrie a été oubliée. Si l'entreprise a ainsi été omise parce qu'elle a été incorrectement classée dans une autre industrie, on dit qu'il s'agit d'une erreur de classification. De telles erreurs ont une incidence sur les estimations. Toutefois, depuis l'adoption du SCIAN, de telles erreurs sont maintenant moins fréquentes que par le passé (encadré 5.1).

Du fait de leur nombre élevé, les petites entreprises de l'industrie de la gestion des déchets pourraient constituer une source d'erreurs de classification par branche d'activité. Ces entreprises représentent toutefois une portion relativement faible de l'ensemble des activités de l'industrie. Dans une certaine mesure, on peut réduire ces erreurs en utilisant des questionnaires bien conçus, en établissant des contacts directs avec les répondants et en obtenant des renseignements auprès des associations industrielles.

Malgré l'excellente collaboration de la grande majorité des entreprises et des administrations locales au cours des enquêtes, certaines n'ont pu fournir les données requises sous la forme demandée. C'est particulièrement le cas des petites entreprises et des administrations locales qui ont répondu aux questions portant sur le poids des matières recueillies. Bon nombre de ces entreprises se trouvent dans des secteurs où il n'y a pas de balance dans les installations ou encore là où les volumes de déchets sont évalués en utilisant des unités de mesure de volume liquide. Par conséquent, ces entreprises n'ont pu fournir de données exactes sur la masse. De nombreux répondants ont cependant été en mesure d'estimer les quantités à partir du

nombre de voyages effectués et selon le nombre et la taille des véhicules utilisés. Un autre exemple des difficultés liées aux questionnaires tient à la répartition des recettes par activité de gestion des déchets. Beaucoup d'entreprises et d'administrations locales, petites et grandes, ne consignent pas leurs recettes selon la manière proposée dans l'enquête de sorte qu'elles n'ont pas rempli ces sections.

Imputation

Dans les cas où les valeurs n'étaient pas indiquées dans les cases du questionnaire ou dans les cas où le répondant n'a pas rempli un questionnaire même après un suivi serré, les données ont été imputées. Pour l'enquête auprès des entreprises, celles qui avaient répondu au questionnaire en entier et celles qui ne l'avaient rempli que partiellement ont été réparties en trois groupes selon la taille, l'un de moins de 6 employés, un autre de 6 à 19 employés, et le dernier de 20 employés et plus. Pour les données sur les aspects portant sur les finances et l'emploi, les valeurs médianes des cases ont été calculées à partir de l'ensemble des donneurs (les questionnaires remplis) de façon distincte pour chaque groupe d'entreprises selon la taille. Ces valeurs ont ensuite été reportées dans les cases laissées en blanc dans les questionnaires incomplets en fonction du groupe d'entreprises correspondantes selon la taille. Les taux d'imputation pour certaines questions sont indiqués au tableau 5.2.

C'est à dessein que les très petites entreprises (moins de six employés) ont été exclues de la base de l'enquête. Le seuil pour les entreprises visées et non visées par l'enquête était fondé sur les données des années antérieures ou sur les données administratives, et la taille d'une entreprise peut varier entre deux périodes de déclaration. Dans le cas des petites entreprises non visées par l'enquête, des données sur l'emploi et sur les aspects financiers du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada ont servi de renseignements de base à partir desquels les valeurs à inscrire (p. ex. les dépenses d'exploitation) ont été imputées. On observe donc un taux d'imputation très élevé pour ces très petites entreprises.

Tableau 5.2
Taux d'imputation pour certaines questions provenant de l'Enquête de la gestion des déchets : secteur des entreprises, 1998

Questions sur les aspects financiers	Moins de 6 employés ¹	6 employés et plus	Total
	Taux d'imputation pourcentage		
Recettes d'exploitation	5	2	2
Dépenses d'exploitation	75	10	13
Dépenses en immobilisations	80	12	19

Note :

1. Les entreprises comptant moins de six employés n'étaient pas visées par l'enquête. Le taux d'imputation est donc élevé pour ce groupe de taille.

Source :

Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

Dans le cas des grandes entreprises, les valeurs imputées ont été soigneusement examinées et comparées aux valeurs des années précédentes et à d'autres sources (p. ex. les rapports annuels, les documents à déposer auprès des marchés boursiers) pour garantir la qualité des valeurs imputées.

Pour l'enquête sur le secteur des administrations publiques, nous avons suivi une méthodologie très semblable dans l'estimation des valeurs manquantes sur les finances et sur l'emploi. Cependant, en raison du taux de réponse très élevé pour ce questionnaire (encadré 5.2), très peu de valeurs ont dû être imputées.

Pour l'imputation relative aux valeurs manquantes dans les sections traitant de l'élimination et du recyclage, nous avons eu recours à un ensemble différent de procédés. En

Encadré 5.2 Taux de réponse

- Enquête de l'industrie de la gestion des déchets, secteur des entreprises de 1998

Selon le nombre de réponses valables — 75 %

Selon le pourcentage des recettes totales — 86 %

- Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets, secteur des administrations publiques de 1998

Selon le nombre de réponses valables — 90 %

Selon le pourcentage des recettes totales — Sans objet

Encadré 5.3 Fardeau de réponse

Afin d'assurer un meilleur suivi et, par conséquent, d'apporter des modifications de façon à réduire le fardeau imposé aux répondants qui doivent remplir ces questionnaires, on a demandé, dans les éditions de 1998 de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets, d'indiquer le temps qu'ils ont pris pour remplir le questionnaire.

Voici le nombre moyen d'heures indiqué par les répondants aux deux enquêtes :

Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises de 1998

- Moins de 20 employés — 1,03 heure
- Plus de 20 employés — 1,96 heure

Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques de 1998

- Tous les répondants — 2,02 heures

premier lieu, la conception des parties relatives à l'élimination et au recyclage tant pour le secteur des entreprises que pour celui des administrations publiques était semblable. Nous avons pu ainsi apparier les valeurs pour ces installations sans crainte de chevauchement des valeurs. On a éliminé ces installations, par exemple, une administration locale propriétaire d'un site d'enfouissement mais qui en a confié l'exploitation à une entreprise privée pour que la valeur de cette installation ne soit pas comptée deux fois. Ensuite, les valeurs absentes dans une enquête pouvaient être obtenues dans l'autre enquête. Pour illustrer ce fait, une entreprise peut avoir omis la quantité totale qui a été éliminée dans un site particulier d'enfouissement qu'elle exploitait, mais la municipalité qui est propriétaire du site peut avoir déclaré cette valeur.

Après avoir tiré le plus de données possibles des formulaires d'enquête remplis, nous avons obtenu un bon nombre de valeurs manquantes au cours d'une période intensive de suivi par courrier électronique ou par téléphone. Nous avons obtenu les autres valeurs auprès d'interlocuteurs dans les administrations publiques provinciales et locales, auprès de spécialistes de l'industrie et de sources publiquement disponibles comme Internet.

Les tableaux figurant dans le présent rapport incluent les données jugées de qualité suffisante pour être publiées à un niveau désagrégé. Les critères de confidentialité des données et les taux d'imputation ont une incidence dans cette évaluation. Les données doivent être publiées à un niveau qui empêche d'identifier un répondant dans une case donnée. En outre, les niveaux d'imputation doivent rester à l'intérieur de limites raisonnables.

Dans les cas où les valeurs n'étaient pas indiquées dans les cases du questionnaire ou dans les cas où le répondant n'a pas rempli un questionnaire même après un suivi serré, les données ont été imputées. Pour l'enquête auprès des entreprises, celles qui avaient répondu au questionnaire en entier et celles qui ne l'avaient rempli que partiellement ont été réparties en trois groupes selon la taille, l'un de moins de 6 employés, un autre de 6 à 19 employés, et le dernier de 20 employés et plus. Pour les données sur les aspects portant sur les finances et l'emploi, les valeurs médianes des cases ont été calculées à partir de l'ensemble des donneurs (les questionnaires remplis) de façon distincte pour chaque groupe d'entreprises selon la taille. Ces valeurs ont ensuite été reportées dans les cases laissées en blanc dans les questionnaires incomplets en fonction du groupe d'entreprises correspondantes selon la taille. Les taux d'imputation pour certaines questions sont indiqués au tableau 5.2.

C'est à dessein que les très petites entreprises (moins de six employés) ont été exclues de la base de l'enquête. Le seuil pour les entreprises visées et non visées par l'enquête était fondé sur les données des années antérieures ou sur les données administratives, et la taille d'une entreprise peut varier entre deux périodes de déclaration. Dans le cas

Tableau 5.3
Mesures de fiabilité des données

Tableau	Variante	Classification
2.1	Élimination des déchets selon la province ou le territoire, 1998	1, Québec - 3
2.2	Caractéristiques des sites d'élimination de déchets non dangereux selon la province ou le territoire, 1998	1, Québec - 3
2.3	Élimination de déchets non dangereux selon la source et la province ou le territoire, 1998	2, Québec - 3
2.4	Matières non dangereuses préparées en vue du recyclage ou de la réutilisation selon le type et la province ou le territoire, 1998	1, Québec - 3
2.5	Matières non dangereuses préparées en vue du recyclage ou de la réutilisation selon la source et la province ou le territoire, 1998	2, Québec - 3
2.6	Production de déchets solides municipaux non dangereux et de matières recyclables selon la source et la province ou le territoire, 1998	2, Québec - 3
2.7	Production, élimination et réacheminement de déchets solides municipaux non dangereux et de matières recyclables par habitant, toutes sources, selon la province ou le territoire, 1998	2, Québec - 3
2.8	Production, élimination et réacheminement de déchets solides municipaux non dangereux et de matières recyclables par habitant, sources résidentielles, selon la province ou le territoire, 1998	2, Québec - 3
Figure 2.1	Élimination et réacheminement des déchets non dangereux de sources résidentielles, certaines provinces, 1998	2, Québec - 3
3.1	Industrie de la gestion des déchets : caractéristiques du secteur des entreprises selon la province ou le territoire, 1998	1
3.2	Recettes d'exploitation des entreprises de gestion des déchets selon l'activité, la province ou le territoire, 1998	1
3.3	Collecte et transport de déchets des entreprises selon la source de recette, la province ou le territoire, 1998	1
3.4	Collecte et transport de matières destinées au recyclage par les entreprises, selon la source de recette, la province ou le territoire, 1998	1
3.5	Activités liées à la préparation de matières destinées au recyclage selon la source de recette, la province ou le territoire, 1998	1
3.6	Fréquence des activités de gestion des déchets menées par les entreprises selon la province ou le territoire, 1998	1
3.7	Nombre d'activités de gestion des déchets déclarées par les entreprises selon la province ou le territoire, 1998	1
3.8	Dépenses d'exploitation des entreprises de gestion des déchets, selon le type de dépenses, la province ou le territoire, 1998	1
3.9	Dépenses en immobilisations des entreprises de gestion des déchets selon le type, la province ou le territoire, 1998	1
3.10	Emploi dans les entreprises de gestion des déchets selon la province ou le territoire, 1995, 1996 et 1998	1
3.11	Emploi dans les entreprises de gestion des déchets selon la catégorie d'emploi, la province ou le territoire, 1998	1
4.1	Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon l'activité, la province ou le territoire, 1996 et 1998	1, Québec - 2
4.2	Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon les fournisseurs de services, la province ou le territoire, 1998	1, Québec - 2
4.3	Dépenses courantes des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets, selon les fournisseurs de services et l'activité, 1994, 1996 et 1998	1, Québec - 2
4.4	Dépenses en immobilisations des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets selon l'activité, la province ou le territoire, 1998	1, Québec - 2
4.5	Recettes de gestion des déchets des administrations locales selon la source, la province ou le territoire, 1998	1, Québec - 2
4.6	Emploi des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets selon la province ou le territoire, 1996 et 1998	1, Québec - 2
4.7	Emploi des administrations locales au chapitre de la gestion des déchets selon la catégorie d'emploi, la province ou le territoire, 1998	1, Québec - 2

Source :
Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement.

des petites entreprises non visées par l'enquête, des données sur l'emploi et sur les aspects financiers du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada ont servi de renseignements de base à partir desquels les valeurs à inscrire (p. ex. les dépenses d'exploitation) ont été imputées. On observe donc un taux d'imputation très élevé pour ces très petites entreprises.

Dans le cas des grandes entreprises, les valeurs imputées ont été soigneusement examinées et comparées aux valeurs des années précédentes et à d'autres sources (p. ex. les rapports annuels, les documents à déposer auprès des marchés boursiers) pour garantir la qualité des valeurs imputées.

Pour l'enquête sur le secteur des administrations publiques, nous avons suivi une méthodologie très semblable dans l'estimation des valeurs manquantes sur les finances et sur l'emploi. Cependant, en raison du taux de réponse très élevé pour ce questionnaire (encadré 5.2), très peu de valeurs ont dû être imputées.

Pour l'imputation relative aux valeurs manquantes dans les sections traitant de l'élimination et du recyclage, nous avons eu recours à un ensemble différent de procédés. En premier lieu, la conception des parties relatives à l'élimination et au recyclage tant pour le secteur des entreprises que pour celui des administrations publiques était semblable. Nous avons pu ainsi apparier les valeurs pour ces installations sans crainte de chevauchement des valeurs. On a éliminé ces installations, par exemple, une administration locale propriétaire d'un site d'enfouissement mais qui en a confié l'exploitation à une entreprise privée, pour que la valeur de cette installation ne soit pas comptée deux fois. Ensuite, les valeurs absentes dans une enquête pouvaient être obtenues dans l'autre enquête. Pour illustrer ce fait, une entreprise peut avoir omis la quantité totale qui a été éliminée dans un site particulier d'enfouissement qu'elle exploitait, mais la municipalité qui est propriétaire du site peut avoir déclaré cette valeur.

Après avoir tiré le plus de données possibles des formulaires d'enquête remplis, nous avons obtenu un bon nombre de valeurs manquantes au cours d'une période intensive de suivi par courrier électronique ou par téléphone. Nous avons obtenu les autres valeurs auprès d'interlocuteurs dans les administrations publiques provinciales et locales, auprès de spécialistes de l'industrie et de sources publiquement disponibles comme Internet.

Les tableaux figurant dans le présent rapport incluent les données jugées de qualité suffisante pour être publiées à un niveau désagrégé. Les critères de confidentialité des données et les taux d'imputation ont une incidence dans cette évaluation. Les données doivent être publiées à un niveau qui empêche d'identifier un répondant dans une case donnée. En outre, les niveaux d'imputation doivent rester à l'intérieur de limites raisonnables.

Fiabilité des données

Le tableau 5.3 présente les mesures relatives de la fiabilité de certains points de données contenues dans le présent rapport. Ces mesures sont fondées sur la qualité des données et sur le bien-fondé de la conception et de la méthodologie de l'enquête. Voici les cotes qui leur sont attribuées :

- catégorie 1 — très fiables
- catégorie 2 — fiables
- catégorie 3 — acceptables

Les données sont jugées être « très fiables » (catégorie 1) si elles ont les caractéristiques suivantes :

- elles proviennent surtout des enquêtes de Statistique Canada ou d'autres sources jugées très fiables;
- elles peuvent être facilement intégrées aux tableaux sans qu'il soit nécessaire de remédier à certaines lacunes du champ d'application (spatiales, temporelles, sectorielles ou environnementales) ou de classification;
- et si elles sont caractérisées par des concepts et des méthodologies qui :
- sont fondés sur des principes reconnus au plan environnemental, économique ou statistique;
- n'exigent pas de décisions arbitraires ou suggestives au sujet de paramètres importants;
- sont compatibles avec les concepts et les méthodologies utilisés dans le Système de comptabilité nationale du Canada, s'il y a lieu.

Les données qui correspondent à tous les critères ci-dessus sauf un sont jugées « fiables » (catégorie 2). Celles qui ne respectent pas deux des critères ou plus sont jugées « acceptables » (catégorie 3)¹.

5.5 Calculs de la production et du réacheminement des déchets

Comme nous l'avons indiqué à la section 2, c'est la première année que Statistique Canada publie des données sur la production et le réacheminement des déchets. Pour 1998, il nous a été possible de faire des calculs et de publier des données selon cette nouvelle

1. Statistique Canada, 1997, *Éconnexions : pour lier l'environnement et l'économie, Indicateurs environnementaux et économiques et statistiques détaillés*, 1997, Ottawa.

perspective étant donné la haute qualité des données sur l'élimination et le recyclage.

Cependant, même si l'on a jugé que la fiabilité et la qualité de ces données étaient suffisamment élevées pour être publiées, nous devons faire plusieurs mises en garde. Comme nous l'avons indiqué à la section 2, il est difficile de faire des comparaisons interprovinciales avec la province de Québec étant donné les différences quant à la méthodologie utilisée par Statistique Canada et la province de Québec. En outre, ces données ne comprennent pas un grand nombre de matières traitées pour la réutilisation et la revente (p. ex. la vente en gros de ferraille, les vêtements usagés). Enfin, les activités de recyclage et d'élimination entreprises dans le cadre du procédé de fabrication d'une entreprise, de l'activité agricole ou d'une activité sur place, ne font également pas partie de ces données.

5.6 Nouveautés et perspectives

SCPAN

En 1999, deux projets entrepris ont eu une influence sur l'orientation à venir des enquêtes sur l'industrie de la gestion des déchets, tant pour ce qui est de la conception des formulaires d'enquête que pour ce qui est de la façon dont les données sont déclarées.

Le Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SCPAN) est une initiative conjointe entreprise par les bureaux statistiques du Canada, des États-Unis et du Mexique. L'un des objectifs de cette initiative consiste en l'amélioration de la comparabilité des données sur les produits de services canadiens avec ceux du Mexique et des États-Unis, ainsi que l'élaboration d'un système de classification des produits fondé sur la demande, c'est-à-dire un système qui regroupe les produits qui sont utilisés ensemble, qui peuvent se substituer l'un pour l'autre ou qui alimentent le même marché. L'objectif de l'initiative conjointe à long terme est l'élaboration d'un système de classification axé sur le marché et fondé sur la demande pour les produits qui a) n'est pas fondé sur l'industrie d'origine, mais qui peut être lié à la structure des industries dans le SCIAN; b) est uniforme pour les trois pays du SCIAN; c) favorise une identification et une classification meilleures des produits de services dans l'ensemble des systèmes de classification internationaux, comme la Classification centrale de produits (CPC) des Nations Unies¹.

Lorsque les produits communs de l'industrie de la gestion des déchets auront été arrêtés définitivement et qu'il y aura

1. Nations Unies, 1998, *Classification centrale de produits (CPC), version 1.0, Études statistiques, série M, n° 77, ver. 1.0*, Département des affaires économiques et sociales, Bureau de statistique, New York.

entente à ce sujet entre les trois pays, les prochaines enquêtes pourront être modifiées pour que soient recueillies des données comparables à l'échelle internationale.

Principes généraux pour le calcul des flux des systèmes municipaux de déchets solides (GAP)

L'équipe GAP a été formée par des bénévoles à la fin de 1999. La première réunion a eu lieu en décembre 1999 et les membres se sont entendus sur le mandat proposé pour le groupe, de même que sur un plan de travail qui pourrait être terminé à l'été 2000.

Cette démarche a été entreprise en raison de la nécessité d'élaborer un cadre commun pour permettre aux municipalités de tout le Canada de présenter l'information sur la production, le réacheminement et l'élimination des déchets en se fondant sur des définitions, des concepts et des méthodologies de présentation de l'information qui seraient uniformes.

Pour l'instant, il n'existe pas de méthodologie uniforme dans tout le Canada pour le calcul des flux de déchets et pour cette raison, il est difficile :

- d'établir des quantités de déchets exactes et vérifiables;
- de comparer les municipalités entre elles;
- de comparer le rendement du système de gestion des déchets d'une année à l'autre;
- de communiquer les résultats des programmes de réacheminement des déchets;
- d'évaluer les propositions de budgets ou de subventions.

La nécessité d'un point de départ commun pour la présentation de l'information et d'une démarche uniforme pour la mesure de la gestion des déchets est connue depuis un certain temps. Si l'on parvient à élaborer des méthodologies uniformes à l'échelle nationale, ainsi qu'à mettre au point une méthode permettant la comparaison entre les municipalités, il sera possible de faire des comparaisons d'une année à l'autre.

Les premiers travaux du GAP portent surtout sur l'élaboration de méthodologies communes de présentation de l'information pour les déchets résidentiels. Le groupe a pris cette décision parce qu'il pense que l'information la plus complète et de la plus haute qualité pourrait être disponible pour les déchets résidentiels. Les autres sources de déchets seront abordées plus tard, une fois que la méthodologie pour les déchets résidentiels aura été définie.

À mesure qu'on s'entendra sur les normes de présentation de l'information, les enquêtes sur la gestion des déchets de Statistique Canada seront révisées et pourront tirer avantage de cette initiative importante de sorte que la qualité des données sera améliorée.



Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Enquête de l'industrie de la gestion des déchets: secteur des entreprises, 1998

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

English on reverse side

Corrigez au besoin

Raison sociale

Nom commercial

A/S

Adresse

Ville

Province/territoire

Code postal



Veillez lire avant de remplir le questionnaire

Objectif de l'enquête

La présente enquête recueille des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions de l'industrie de la gestion des déchets à l'économie et à l'environnement du Canada. Les résultats aideront les entreprises de l'industrie à prendre des décisions éclairées basées sur des données spécifiques à l'industrie de la gestion des déchets. Statistique Canada effectue également une enquête sur l'industrie de la gestion des déchets (secteur des administrations publiques) en 1998. Ensemble ces deux enquêtes fourniront une description complète de la gestion des déchets au Canada.

Confidentialité

La Loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans le consentement préalable par écrit de cette entreprise. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Caractère légal

Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. **En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.**

Renseignements

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser à:

Division des opérations et de l'intégration

Statistique Canada

Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone (sans frais): 1-888-659-8229

Télécopieur: 1-800-755-5514

Adresse électronique: enviro.oid.waste@statcan.ca

Dans toute correspondance au sujet de ce questionnaire, veuillez indiquer le numéro d'identification qui figure sur l'étiquette.

IMPORTANT: En cas de réponse nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

Là où un montant en dollars est requis, veuillez fournir ce dernier en dollars canadiens.

Veillez retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant sa réception.

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer la Division des opérations et de l'intégration de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.

À l'usage de Statistique Canada seulement

Reçu		
J	M	A

Vérif.		
J	M	A

À la méc.		
J	M	A

Lot		
-----	--	--

Coll.

CSF

4-2200-1: 1999-02-01 SQC/DCN-291-04165

SECTION 1

Description de l'entreprise

1.1 Le questionnaire ne s'applique qu'à l'exploitation se trouvant dans une seule province/territoire. Pour toute exploitation située dans une autre province/territoire, veuillez remplir un questionnaire séparé. Veuillez nous téléphoner (sans frais) au 1-888-659-8229 si vous avez besoin de questionnaires supplémentaires. Vous pouvez aussi faire des copies de ce questionnaire.

Province ou territoire auquel s'applique cette déclaration.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

101

1.2 Votre entreprise a-t-elle exploité une installation dans plus d'une province ou territoire en 1998?

- ¹⁰² Oui ¹⁰³ Non ➤ *Passez à la Question 1.4*
- ▼

1.3 Veuillez indiquer toute autre province/territoire où vous avez une exploitation et pour laquelle vous fournirez un questionnaire.

104

1.4 Veuillez indiquer lesquelles des activités suivantes relatives à la gestion des déchets exerce votre entreprise dans la province/territoire indiquée ci-dessus.

Cochez toutes les cases qui s'appliquent

- ¹⁰⁵ Collecte et transport des déchets destinés à l'élimination
- ¹⁰⁶ Collecte et transport des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation
- ¹⁰⁷ Exploitation d'une station de transfert des déchets
- ¹⁰⁸ Exploitation d'un lieu d'enfouissement pour des déchets non dangereux
- ¹⁰⁹ Exploitation d'un incinérateur pour des déchets non dangereux
- ¹¹⁰ Traitement/entreposage des eaux usées
- ¹¹¹ Exploitation d'une installation de traitement/élimination/entreposage des déchets dangereux
- ¹¹² Traitement des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation (en utilisant les méthodes de tri, de nettoyage ou de réduction de volume)
- ¹¹³ Autre (veuillez préciser) ➤ ¹¹⁴ _____

Période de déclaration

1.5 Veuillez déclarer les renseignements financiers pour l'année financière la plus récente ayant pris fin entre le 1er avril 1998 et le 31 mars 1999.

Précisez l'année financière

du: ¹¹⁵

J M A

au: ¹¹⁶

J M A

Emploi

1.6 Veuillez déclarer le nombre habituel d'employés à temps plein (30 heures par semaine ou plus) et à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) travaillant dans cette entreprise, selon leur travail principal.

	Nombre d'employés	
	À temps plein	À temps partiel
Exploitation (chauffeurs, éboueurs, mécaniciens, etc.)	¹¹⁷	¹²¹
Administration et gestion	¹¹⁸	¹²²
Autres (veuillez préciser) ¹²⁵ _____	¹¹⁹	¹²³
Emploi total (additionnez les cases 117 à 119 et les cases 121 à 123)	¹²⁰	¹²⁴

SECTION 2

Revenus d'exploitation

2.1 Veuillez déclarer les revenus de votre entreprise en 1998 pour chacune des activités suivantes:

Collecte et transport des déchets destinés à l'élimination	201	\$
Collecte et transport des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation	202	\$
Exploitation d'une station de transfert des déchets	203	\$
Traitement des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation (en utilisant les méthodes de tri, de nettoyage ou de réduction de volume)	204	\$
Exploitation d'un lieu d'élimination des déchets non dangereux (enfouissement ou incinération)	205	\$
Exploitation d'une installation de traitement, incinération, enfouissement, entreposage des déchets dangereux	206	\$
Traitement, entreposage des eaux usées	207	\$
Autres revenus de la gestion de déchets	208	\$
Précisez ²¹²		\$
Vente de matériaux récupérés	209	\$
Autres revenus provenant d'activités non liées à la gestion de déchets	210	\$
Précisez ²¹³		\$
Total des revenus pour l'ensemble des activités (additionnez les cases 201 à 210)	211	\$

Dépenses d'exploitation

2.2 Veuillez déclarer les dépenses d'exploitation de votre entreprise en 1998.

Traitements et salaires	214	\$
Avantages sociaux (contributions de l'employeur aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance-chômage, aux caisses de retraite, etc.)	215	\$
Carburant et électricité	216	\$
Autres matériaux et fournitures	217	\$
Entretien et réparation	218	\$
Dépréciation	219	\$
Frais de déchargement pour l'élimination des déchets	220	\$
Permis	221	\$
Autres, précisez ²²⁴	222	\$
Total des dépenses (additionnez les cases 214 à 222)	223	\$

Dépenses en immobilisations

2.3 Veuillez déclarer les dépenses en immobilisations de votre entreprise en 1998.

Incluez les immobilisations neuves qui ont été acquises au Canada aussi bien que les immobilisations importées (neuves et usagées)

Véhicules	225	\$
Autres machines et équipement	226	\$
Construction et rénovation des installations (à l'exception des résidences)	227	\$
Entretien et réparation des immobilisations neuves et usagées	228	\$
Autres, précisez ²³¹	229	\$
Total des dépenses en immobilisations (additionnez les cases 225 à 229)	230	\$

SECTION 3

Collecte, transport et préparation

3.1 Votre entreprise a-t-elle effectué la collecte et/ou le transport de déchets destinés à l'élimination en 1998?

301 Oui 302 Non ➤ *Passez à la Question 3.3*

3.2 Veuillez déclarer le pourcentage des revenus de votre entreprise en 1998 qui provient des activités de collecte et de transport de déchets destinés à l'élimination selon les sources de contrats suivantes:

Administrations publiques municipales et régionales	303	%
Ménages (y compris les immeubles à logements et à copropriété)	304	%
Autres clients des secteurs industrielle, commerciale et institutionnelle	305	%
Projets de construction ou de démolition	306	%
Autres clients (p. ex. individus, associations communautaires), <i>(veuillez préciser)</i>	307	%
	308	

3.3 Votre entreprise a-t-elle effectué la collecte et/ou le transport de matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation en 1998?

309 Oui 310 Non ➤ *Passez à la Question 3.5*

3.4 Veuillez déclarer le pourcentages des revenus de votre entreprise en 1998 qui provient de la collecte ou du transport de matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation, dans le cadre de contrats passés avec les sources suivantes.

Administrations publiques municipales et régionales	311	%
Ménages (y compris les immeubles à logements et à copropriété)	312	%
Autres clients des secteurs industrielle, commerciale et institutionnelle	313	%
Projets de construction ou de démolition	314	%
Autres clients (p. ex. individus, associations communautaires), <i>(veuillez préciser)</i>	315	%
	316	

3.5 Votre entreprise a-t-elle traité des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation en 1998 en utilisant des méthodes de tri, de mise en balles, de nettoyage, de réduction de volume ou de traitement pour l'expédition?

317 Oui 318 Non ➤ *Passez à la Question 4.1*

3.6 Veuillez déclarer le pourcentage des revenus de votre entreprise en 1998 qui provient du traitement de matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation, dans le cadre de contrats passés avec les sources suivantes.

Administrations publiques municipales et régionales	319	%
Ménages (y compris les immeubles à logements et à copropriété)	320	%
Autres clients des secteurs industrielle, commerciale et institutionnelle	321	%
Projets de construction ou de démolition	322	%
Autres clients (p. ex. individus, associations communautaires), <i>(veuillez préciser)</i>	323	%
	324	

SECTION 4

Diversification des déchets

4.1 En 1998, les employés de votre entreprise ont-ils assuré la collecte ou le transport de matières destinées au recyclage ou à la réutilisation?

ET (OU)

Dans une installation (p. ex. installation de recyclage des matériaux) appartenant à votre entreprise ou exploitée par elle, des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation ont-elles fait l'objet d'une préparation-tri, mise en balles, nettoyage, réduction de volume ou préparation à l'expédition - par les employés de votre entreprise?

⁴⁰¹ Oui ⁴⁰² Non ➤ *Passez à la Question 5.1*



4.2 Quelles quantités de matières ci-dessous ont-elle fait l'objet d'une collecte ou d'un transport et (ou) d'une préparation en vue de leur recyclage ou de leur réutilisation?

	Recueillies ou transportées en vue d'un recyclage ou d'une réutilisation (tonnes)	Préparées en vue d'un recyclage ou d'une réutilisation (tonnes)
Journaux, annuaires téléphoniques, revues	403	425
Carton ondulé et non ondulé	404	426
Fibres cellulosiques mélangées	405	427
Verre transparent	406	428
Verre coloré	407	429
Métaux ferreux	408	430
Cuivre	409	431
Aluminium	410	432
Autres métaux non ferreux	411	433
Produits blancs	412	434
Métaux mélangés	413	435
Matières plastiques PET	414	436
Autres matières plastiques	415	437
Briques	416	438
Cloisons sèches	417	439
Déchets de construction et de démolition	418	440
Pneus	419	441
Huiles	420	442
Solvants ou peintures	421	443
Matières organiques (compostables)	422	444
Autre (veuillez préciser) ⁴⁴⁷	423	445
Total - Matières recueillies ou transportées, ou préparées en vue d'un recyclage ou d'une réutilisation (somme des cases 403 à 423 et 425 à 445)	424	446

SECTION 5

Exportations de déchets dangereux et/ou non dangereux destinés à l'élimination ou de matières destinées au recyclage ou à la réutilisation

5.1 Votre entreprise a-t-elle transporté des déchets aux fins d'élimination ou des matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation vers une autre province ou un autre territoire, ou à l'extérieur du Canada en 1998?

501 Oui 502 Non ➤ *Passez à la Question 6.1*

5.2 Indiquez tout ce qui s'applique et indiquer les quantités transportées

	Déchets destinés à l'élimination (tonnes)	Matières destinées au recyclage ou à la réutilisation (tonnes)
503 <input type="radio"/> Matières transportées dans des installations situées dans une autre province ou un autre territoire	505	507
504 <input type="radio"/> Matières transportées dans des installations situées dans un autre pays	506	508

5.3 Veuillez indiquer le nom et l'adresse de toutes les installations (à l'extérieur de la province ou du territoire visé par cette déclaration) vers lesquelles vous avez transporté les déchets devant être éliminés ou les matériaux destinés au recyclage ou à la réutilisation déclarés ci-dessus.

Déchets	Recyclage/ Réutilisation	Nom de l'installation	Propriétaire	Adresse
509 <input type="radio"/>	511 <input type="radio"/>	513	515	517
510 <input type="radio"/>	512 <input type="radio"/>	514	516	518

SECTION 6

Installations d'élimination des déchets non dangereux

6.1 Votre entreprise a-t-elle exploité une installation d'élimination des déchets non dangereux (enfouissement ou incinération) en 1998?

601 Oui
 602 Non ➤ *Passez à la Question 7.1*

6.2 Pour chaque installation d'élimination des déchets exploitée par votre entreprise dans la province/territoire en 1998, indiquez le nom et l'adresse, le type, et la quantité de déchets éliminés dans cette installation. Veuillez utiliser une mesure de poids provenant d'une balance, ou, sinon, votre meilleure estimation.

Nom et adresse de l'installation	Étiez-vous propriétaire ou locataire à long terme de cette installation d'élimination? (Veuillez cocher si oui)	Type (cochez une case seulement)		Type de déchet (cochez tout ce qui s'applique)			Présence d'une balance? (Veuillez cocher si oui)	Quantité de déchets éliminés dans cette installation en 1998 (Voir les définitions) (tonnes)
		Site d'enfouissement	Incinérateur	Déchets municipaux	Déchets issus des activités de construction et de démolition	Autres		
603	607 <input type="radio"/>	611 <input type="radio"/>	615 <input type="radio"/>	619 <input type="radio"/>	623 <input type="radio"/>	627 <input type="radio"/>	631 <input type="radio"/>	635
604	608 <input type="radio"/>	612 <input type="radio"/>	616 <input type="radio"/>	620 <input type="radio"/>	624 <input type="radio"/>	628 <input type="radio"/>	632 <input type="radio"/>	636
605	609 <input type="radio"/>	613 <input type="radio"/>	617 <input type="radio"/>	621 <input type="radio"/>	625 <input type="radio"/>	629 <input type="radio"/>	633 <input type="radio"/>	637
606	610 <input type="radio"/>	614 <input type="radio"/>	618 <input type="radio"/>	622 <input type="radio"/>	626 <input type="radio"/>	630 <input type="radio"/>	634 <input type="radio"/>	638
Veuillez fournir en annexe des renseignements concernant toute autre installation exploitée. Vous pouvez photocopier ce questionnaire ou en commander des exemplaires supplémentaires en communiquant avec nous au 1-888-659-8229.							Total	639

6.3 Si vous étiez propriétaire ou locataire à long terme d'une site d'enfouissement, est-ce que ce site recevait des cendres de grille d'un incinérateur pour déchets solides municipaux ou boues d'épuration?

640 Oui ➤
 641 Non

Quantité (tonnes)
642

6.4 Votre entreprise possédait-elle ou exploitait-elle une installation dans laquelle on convertissait en énergie des déchets solides ou liquides (y compris des déchets dangereux)?

643 Oui ➤ **Si oui, combien de déchets avez-vous transformés en énergie? (veuillez spécifier l'unité de mesure, p. ex. tonnes, litres, mètres cubes)**
 644 Non

Quantité de déchets	Unité de mesure
645	646

6.5 A-t-on utilisé l'une des méthodes ci-dessous pour contrôler ou capturer des effluents gazeux (p.ex. méthane) dans un site d'enfouissement que votre entreprise possédait ou exploitait?

Torchage 647 Oui 650 Non
 Récupération en vue d'une utilisation dans la production d'énergie 648 Oui 651 Non
 Autre 649 Oui 652 Non

(milliers de mètres cubes)
653
654
655

Importation de déchets

6.6 Est-ce que des déchets provenant de l'extérieur de votre province/territoire ont été éliminés dans votre installation d'élimination?

656 Oui
 657 Non

6.7 Cochez toutes les cases qui s'appliquent et indiquez les quantités éliminées

658 Déchets produits dans d'autres provinces/territoires et éliminés à votre installation
 659 Déchets produits dans d'autres pays et éliminés à votre installation

Quantité éliminée (tonnes)
660
661

SECTION 7

Traitement et élimination des déchets dangereux

7.1 Votre entreprise a-t-elle exploité une installation de traitement, incinération, ou enfouissement (ou entreposage) de déchets dangereux en 1998?

701 Oui 702 Non ➤ *Passez à la Question 8.1*

7.2 Étiez-vous :

703 Propriétaire ou locataire

704 Exploitant de l'installation pour le propriétaire

7.3 Quelle quantité de déchets dangereux ont été traitée ou éliminée par votre entreprise en 1998?

	Tonnes
Traitement chimique	705
Traitement biologique (c.-à-d., utilisation de micro-organismes (biorestauration) ou utilisation de plantes (phytorestauration))	706
Incinération	707
Enfouissement sécuritaire	708
Autre, précisez ⁷¹¹	709
Total des déchets dangereux traités ou éliminés (additionnez les cases 705 à 709)	710

7.4 Quelle quantité de déchets dangereux ont été traités ou éliminés par votre entreprise en 1998, selon les catégories suivantes?

	Tonnes
Solvants, solutions et résidus de distillations organiques	712
Huiles et graisses, mélanges et résidus huileux	713
Solutions et résidus de métaux lourds	714
Boues, solutions et résidus inorganiques	715
Déchets issus de l'emploi de pesticides et d'herbicides	716
Déchets de BPC	717
Autres déchets (produits chimiques divers, peinture, déchets biomédicaux, etc)	718
Total des déchets dangereux traités ou éliminés (doit être égal à la somme de la question 7.3)	719

SECTION 8

Élimination de sols contaminés

(Répondez seulement si vous étiez le propriétaire ou locataire d'un site d'enfouissement)

8.1 Est-ce que des sols contaminés ont été reçus dans votre site d'enfouissement?

801 Oui ➤

Quantité (tonnes)
803

802 Non

8.2 Si oui, cette quantité a-t-elle été incluse dans la réponse à la question 6.2 ou 7.3?

804 Oui

805 Non

Attestation

J'atteste qu'à ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts.

Signature



Date

Jour Mois Année

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom de la personne qui a rempli le questionnaire

Téléphone

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Titre de la personne qui a rempli le questionnaire

Télécopieur

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse électronique

Veillez répondre seulement si votre organisation possède ou exploite une installation d'élimination ou une installation de recyclage des matériaux

En vue de fournir aux Canadiens des renseignements précis et détaillés sur les installations d'élimination des déchets et de recyclage, Statistique Canada pourrait divulguer les emplacements de ces installations et aussi indiquer si les propriétaires ou les exploitants de ces installations appartiennent au secteur privé ou au secteur public.

Consentez-vous à la divulgation de ces renseignements?

806 Oui

807 Non

Signature



Titre

Date

Jour Mois Année

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



Enquête de l'industrie de la gestion des déchets: secteur des administrations publiques, 1998

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

English on reverse side

Corrigez au besoin

Nom de l'administration

A/S

Adresse

Ville

Province/territoire

Code postal



Veillez lire avant de remplir le questionnaire

Utilisation des données

La présente enquête recueille des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions des administrations publiques à l'économie et à l'environnement du Canada en ce qui a trait à la gestion des déchets. Statistique Canada effectue également une enquête sur l'industrie de la gestion des déchets (secteur des entreprises) en 1998. Ensemble ces deux enquêtes fourniront une description complète de la gestion des déchets au Canada.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier, sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit d'un répondant, toute information tirée de cette enquête permettant d'identifier ce dernier. Les données déclarées sur le présent questionnaire seront traitées de façon strictement confidentielle. Elles serviront à des fins statistiques et seront publiées seulement sous une forme agrégée. La disposition de confidentialité de la Loi sur la statistique n'est pas touchée par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Caractère légal

Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. **En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.**

Renseignements

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser à:

**Division des opérations et de l'intégration
Statistique Canada
Ottawa, Ontario K1A 0T6**

Téléphone (sans frais): **1-888-659-8157**

Télécopieur: **1-800-755-5514**

Adresse électronique: **enviro.oid.localgovt@statcan.ca**

Dans toute correspondance au sujet de ce questionnaire, veuillez indiquer le numéro d'identification qui figure sur l'étiquette.

Période couverte

Répondez pour l'année civile 1998.

Guide de déclaration

Cette enquête vise l'organisation responsable du programme de gestion des déchets.

Le terme «organisation» désigne toute administration publique ou agence gouvernementale.

Si votre organisation est un regroupement de municipalités, une région ou une organisation particulière ayant le mandat de gérer les déchets pour un certain nombre de municipalités sous votre juridiction, veuillez répondre pour toutes les municipalités sous votre juridiction. Toute référence à «votre organisation» devrait être interprétée comme les municipalités/organisations sous votre juridiction. Veuillez fournir une liste des municipalités membres.

Si vous êtes une municipalité et ne détenez aucune information en ce qui a trait à la gestion des déchets, veuillez nous indiquer le nom et le numéro de téléphone de la personne qui serait en mesure de répondre à cette enquête.

Si votre organisation ne peut répondre qu'à certaines des questions posées, veuillez nous indiquer le nom et le numéro de téléphone de la personne qui serait en mesure de répondre aux autres questions de cette enquête.

Cette enquête est divisée en 5 sections. Dans certains cas, les données provenant des administrations provinciales peuvent suffire à compléter certaines sections de l'enquête. Veuillez répondre pour toutes les sections du questionnaire à moins d'avis contraire.

Si votre municipalité ne collecte pas de données sur les quantités en tonnes métriques, veuillez convertir ces quantités (nombre de camions, livres, etc.) en tonnes métriques. Fournir une estimation si nécessaire.

IMPORTANT: En cas de réponse nulle, inscrivez «0» dans la case correspondante.

Veillez retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant sa réception.

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer la Division des opérations et de l'intégration de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.

À l'usage de Statistique Canada seulement

Reçu			
J	M	A	

Vérif.			
J	M	A	

À la mé.			
J	M	A	

Lot			
-----	--	--	--

Coll.

CSF

Définitions

Déchets destinés à l'élimination

Nous incluons dans cette catégorie tous les matériaux dont les producteurs désirent se débarrasser. Ces matériaux sont reçus à une installation d'élimination des déchets (**nous excluons le matériel destiné à la récupération**).

- Incluez:**
- déchets solides municipaux
 - déchets issus de la construction et de la démolition
 - boues d'épuration et cendres de grille provenant de l'incinération de boues d'épuration

- Excluez:**
- déchets produits au cours de l'extraction ou de la récolte des ressources naturelles (par ex. fumier, déchets de transformation du poisson, déchets de cultures, déchets d'émondage (arbres en milieu urbain et dans les vergers, terriils minéraux, déchets de l'industrie forestière)
 - polluants de l'air conventionnels
 - effluents liquides produits par les établissements manufacturiers et de transformation
 - matières utilisées comme couverture de site d'enfouissement
 - sols propres ou contaminés (incluant le sol utilisé comme couverture d'un site d'enfouissement)
 - boues industrielles
 - débris rocheux
 - déchets dangereux et déchets nucléaires
 - déchets reçus par l'installation mais qui sont recyclés, compostés ou utilisés comme couverture

Cette définition concorde avec celle du Conseil canadien des ministres de l'environnement.

Installation d'élimination des déchets

Un établissement servant à la manutention des déchets solides pour fins d'élimination finale. Les méthodes d'élimination des déchets sont l'incinération et l'enfouissement sanitaire.

Déchets solides municipaux

Comprennent les déchets solides produits par les ménages, les commerces et les institutions et excluent les déchets issus de la construction et de la démolition.

Déchets produits par les ménages

Comprennent les déchets produits par les résidences privées, incluant les édifices à appartements ainsi que les condominiums.

Déchets produits par l'industrie, les commerces et les institutions

Comprennent les déchets produits par les industries lourdes et légères, telles que les industries manufacturières, d'entreposage et de transport, le commerce de gros et de détail, la restauration, les édifices à bureaux, l'éducation, les loisirs et la culture, la santé ainsi que les autres industries des services.

Déchets issus de la construction et de la démolition

Comprennent les déchets résultant de la construction, de la démolition et de la rénovation de la chaussée, des ports, des ponts et des bâtiments, et du déblaiement des terrains déjà développés. Excluent les déchets liés au déblaiement des terrains qui ne sont pas développés.

Énumérez toutes les municipalités, villes, villages et organisations pour lesquelles vous répondez à ce questionnaire.

Ville / Municipalité	Section finance et emploi	Section élimination des déchets	Autres sections
1.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
7.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

SECTION 1

Collecte, transport et préparation

1.1 En 1998, existait-il dans votre organisation un service structuré de collecte et de transport des déchets pour fin d'élimination?

¹⁰¹ Oui ¹⁰² Non ➤ *Passez à la Question 1.4*



1.2 Dans l'affirmative, qui assurait ce service? (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

¹⁰³ Les employés de l'organisation

¹⁰⁴ Des entrepreneurs embauchés par votre organisation
(veuillez préciser
les noms des
entrepreneurs) ➤ ¹⁰⁵ _____

¹⁰⁶ Autre (veuillez préciser) ➤ ¹⁰⁷ _____

1.3 Veuillez indiquer les sources des matières qui on fait l'objet d'une collecte ou d'un transport par les employés de votre organisation.

¹⁰⁸ Résidentielle ¹⁰⁹ Industrielle, commerciale et institutionnelle ¹¹⁰ Construction et démolition

1.4 En 1998, existait-il dans votre organisation un service structuré de collecte et de transport de matières destinées au recyclage ou à la réutilisation?

¹¹¹ Oui ¹¹² Non ➤ *Passez à la Question 1.7*



1.5 Dans l'affirmative, qui assurait ce service? (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

¹¹³ Les employés de l'organisation

¹¹⁴ Des entrepreneurs embauchés
par votre organisation
(veuillez préciser les
noms des entrepreneurs) ➤ ¹¹⁵ _____

¹¹⁶ Autre (veuillez préciser) ➤ ¹¹⁷ _____

1.6 Veuillez indiquer les sources des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation qui on fait l'objet d'une collecte ou d'un transport par des employés de votre organisation.

¹¹⁸ Résidentielle ¹⁰⁹ Industrielle, commerciale et institutionnelle ¹¹⁰ Construction et démolition

1.7 En 1998, votre organisation, seule ou en collaboration avec d'autres organisations, possédait-elle et (ou) exploitait-elle une (des) installation(s) où des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation faisaient l'objet d'une préparation - tri, mise en balles, nettoyage, réduction du volume ou préparation à l'expédition? (installation de recyclage des matériaux)

¹²¹ Oui ¹²² Non ➤ *Passez à la Question 2.1*



1.8 Étiez-vous . . .

¹²³ Propriétaire **et (ou)** ¹²⁴ Exploitant de cette (ces) installation(s)? (cochez l'une des cases ou les deux)

¹²⁵ Nom de l'exploitant de
cette (ces) installation(s)
si ce n'était pas vous. ➤ ¹²⁶ _____

1.9 Veuillez indiquer les sources des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation qui on fait l'objet d'une préparation dans cette installation en 1998.

¹²⁷ Résidentielle ¹²⁸ Industrielle, commerciale et institutionnelle ¹²⁹ Construction et démolition

SECTION 2

Diversion du déchets

2.1 En 1998, les employés de votre organisation ont-ils assuré la collecte ou le transport de matières destinées au recyclage ou à la réutilisation?

ET (OU)

Dans une installation (p. ex. installation de recyclage des matériaux) appartenant à votre organisation ou exploitée par elle, des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation ont-elles fait l'objet d'une préparation - tri, mise en balles, nettoyage, réduction de volume ou préparation à l'expédition - par les employés de votre organisation?

201 Oui 202 Non ➤ *Passez à la Question 3.1*

2.2 Quelles quantités de matières ci-dessous ont-elles fait l'objet d'une collecte ou d'un transport et (ou) d'une préparation en vue de leur recyclage ou de leur réutilisation?

	Recueillies ou transportées en vue d'un recyclage ou d'une réutilisation (tonnes)	Préparées en vue d'un recyclage ou d'une réutilisation (tonnes)
Journaux, annuaires téléphoniques, revues	203	225
Carton ondulé et non ondulé	204	226
Fibres cellulosiques mélangées	205	227
Verre transparent	206	228
Verre coloré	207	229
Métaux ferreux	208	230
Cuivre	209	231
Aluminium	210	232
Autres métaux non ferreux	211	233
Produits blancs	212	234
Métaux mélangés	213	235
Matières plastiques PET	214	236
Autres matières plastiques	215	237
Briques	216	238
Cloisons sèches	217	239
Déchets de construction et de démolition	218	240
Pneus	219	241
Huiles	220	242
Solvants ou peintures	221	243
Matières organiques (compostables)	222	244
Autres (veuillez préciser) ²⁴⁷	223	245
Total - Matières recueillies ou transportées, ou préparées en vue d'un recyclage ou d'une réutilisation (somme des cases ci-dessus)	224	246

SECTION 3

Exportations de déchets destinés à l'élimination ou de matières destinées au recyclage ou à la réutilisation

3.1 En 1998, les *employés de votre organisation* ont-ils transporté des déchets destinés à l'élimination ou des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation, dans les installations d'une autre organisation ou dans une autre province ou un autre territoire ou pays?

(veuillez inclure les expéditions directes et les expéditions effectuées par l'entremise de stations de transfert)

301 Oui 302 Non ➤ *Passez à la Question 4.1*

3.2 Indiquez tout ce qui s'applique et indiquer les quantités transportées

	Déchets destinés à l'élimination (tonnes)	Matières destinées au recyclage ou à la réutilisation (tonnes)
303 <input type="radio"/> Matières transportées dans les installations d'une autre organisation	306	309
304 <input type="radio"/> Matières transportées dans des installations situées dans une autre province ou un autre territoire	307	310
305 <input type="radio"/> Matières transportées dans des installations situées dans un autre pays	308	311

3.3 Veuillez indiquer le nom et l'emplacement de toutes les installations auxquelles les déchets destinés à l'élimination ou les matières destinées au recyclage ou à la réutilisation (indiqués ci-dessus) ont été expédiés à l'extérieur de votre organisation.

Déchets	Recyclage/Réutilisation	Nom de l'installation	Propriétaire	Adresse
312 <input type="radio"/>	314 <input type="radio"/>	316	318	320
313 <input type="radio"/>	315 <input type="radio"/>	317	319	321

SECTION 4

Élimination des déchets

4.1 En 1998, votre organisation possédait-elle ou exploitait-elle une installation d'élimination de déchets solides ou liquides?

401 Oui 402 Non ➤ *Passez à la Section 5*

4.2 Indiquer le nom et l'adresse (physique) de chaque installation d'élimination des déchets que vous possédiez (ou pour laquelle vous aviez un bail) en 1998, le nom de l'exploitant, si ce n'est pas vous, et la quantité de déchets éliminés dans cette installation. Veuillez utiliser une mesure de poids provenant d'une balance, ou, sinon, votre meilleure estimation.

Nom et adresse de l'installation	Exploitation si n'est pas vous	Type (cochez une case seulement)		Type de déchet (cochez tout ce qui s'applique)			Présence d'une balance? <i>(veuillez cocher si oui)</i>	Quantité de déchets éliminés dans cette installation en 1998 (tonnes) (See definitions)
		Site d'enfouissement	Incinérateur	Déchets municipaux	Déchets issus des activités de construction et de démolition	Autres		
403	408	413 <input type="radio"/>	418 <input type="radio"/>	423 <input type="radio"/>	428 <input type="radio"/>	433 <input type="radio"/>	438 <input type="radio"/>	443
404	409	414 <input type="radio"/>	419 <input type="radio"/>	424 <input type="radio"/>	429 <input type="radio"/>	434 <input type="radio"/>	439 <input type="radio"/>	444
405	410	415 <input type="radio"/>	420 <input type="radio"/>	425 <input type="radio"/>	430 <input type="radio"/>	435 <input type="radio"/>	440 <input type="radio"/>	445
406	411	416 <input type="radio"/>	421 <input type="radio"/>	426 <input type="radio"/>	431 <input type="radio"/>	436 <input type="radio"/>	441 <input type="radio"/>	446
407	412	417 <input type="radio"/>	422 <input type="radio"/>	427 <input type="radio"/>	432 <input type="radio"/>	437 <input type="radio"/>	442 <input type="radio"/>	447

Veuillez fournir en annexe des renseignements concernant tout autre installation exploitée. Vous pouvez photocopier ce questionnaire ou en commander des exemplaires supplémentaires en communiquant avec nous au 1-888-659-8157.

Total

448

4.3 Si vous étiez propriétaire ou locataire à long terme d'une site d'enfouissement, est-ce que ce site recevait des cendres de grille d'un incinérateur pour déchets solides municipaux ou boues d'épuration?

449 Oui ➤

450 Non

Quantité (tonnes)
451

4.4 Votre organisation possédait-elle ou exploitait-elle une installation dans laquelle on convertissait en énergie des déchets solides ou liquides (y compris des déchets dangereux)?

452 Oui ➤

453 Non

Si oui, combien de déchets avez-vous transformés en énergie? (veuillez spécifier l'unité de mesure, p. ex. tonnes, litres, mètres cubique)

Quantité de déchets
454

Unité de mesure
455

4.5 A-t-on utilisé l'une des méthodes ci-dessous pour contrôler ou capturer des effluents gazeux dans un site d'enfouissement que votre organisation possédait ou exploitait?

Torchage

456 Oui

459 Non

Récupération en vue d'une utilisation dans la production d'énergie

457 Oui

460 Non

Autre

458 Oui

461 Non

(milliers de mètres cubes)
462
463
464

Importation de déchets

4.6 Est-ce que d'autres organisations ont utilisé votre installation pour l'élimination de leurs déchets?

465 Oui

466 Non ➤ *Passez à la Section 5*

(veuillez préciser)

467	468	469	470
-----	-----	-----	-----

(Veuillez utiliser la section «Remarques» si vous avez besoin plus d'espace)

Cochez toutes les cases qui s'appliquent et indiquez les quantités éliminées

471 Déchets produits dans d'autres municipalités dans votre province/territoire et éliminés à votre installation

472 Déchets produits dans d'autres provinces/territoires et éliminés à votre installation

473 Déchets produits dans d'autres pays et éliminés à votre installation

Quantités de déchets (tonnes)

474

475

476

SECTION 5

Finance

5.1 Revenus d'exploitation relatives à la gestion des déchets

(Ces recettes excluent les recettes fiscales)

	Dollars
Revenus relatives aux factures de services publics (pour la gestion des déchets)	501
Revenus provenant des services de gestion des déchets aux entreprises (par contrat)	502
Revenus relatives à la vente de matériaux récupérés	503
Revenus relatives aux frais d'enfouissement pour l'élimination des déchets	504
Redevances relatives à la localisation d'un site d'enfouissement (dans votre municipalité)	505
Autres revenus relatives à la gestion des déchets (excluent les revenus fiscales) (p. ex., ventes d'étiquettes de sac, autres permis de collecte)	506
Total des revenus des services de gestion des déchets	507

5.2 Dépenses d'exploitation

(veuillez inclure toutes les dépenses liées à l'exploitation et à l'administration de la gestion des déchets et ne pas retrancher les recettes)

	Par vos propres employés (Dollars)	Paiements aux entreprises de la gestion des déchets (Dollars)	Paiements aux administrations publiques (Dollars)
Collecte et transport de déchets, matériaux destinés au recyclage, et matériaux destinés au compostage	508	515	522
Frais d'enfouissement pour l'élimination des déchets	509	516	523
Exploitation des installations d'élimination des déchets	510	517	524
Exploitation des installations de recyclage	511	518	525
Exploitation des installations de compostage	512	519	526
Autres	513	520	527
Total des dépenses d'exploitation	514	521	528

5.3 Dépenses en immobilisations

	Dollars
Collecte	529
Installations d'élimination	530
Installations de compostage	531
Installations de recyclage	532
Autres	533
Total des dépenses en immobilisations	534


Emploi

5.4 Déclarez le nombre habituel d'employés à temps plein (30 heures par semaine ou plus) et à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) travaillant dans les activités reliées à la gestion des déchets dans votre organisation, selon leur travail principal (ne pas inclure les employés des contracteurs)

	Nombres d'employés	
	À temps plein	À temps partiel
Exploitation (chauffeurs, éboueurs, mécaniciens, etc.)	535	539
Administration et gestion	536	540
Autre (veuillez préciser) <input type="text" value="543"/>	537	541
Total	538	542

Attestation

J'atteste qu'à ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts.

Signature 	Date Jour Mois Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Nom de la personne qui a rempli le questionnaire	Téléphone <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Titre de la personne qui a rempli le questionnaire	Télécopieur <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
	Adresse électronique <input type="text"/>

Veuillez répondre seulement si votre organisation possédent-elle ou exploitait-elle une installation d'élimination ou une installation de recyclage des matériaux

En vue de fournir aux Canadiens des renseignements précis et détaillés sur les installations d'élimination des déchets et de recyclage, Statistique Canada pourrait divulguer les emplacements de ces installations et aussi indiquer si les propriétaires ou les exploitants de ces installations appartiennent au secteur privé ou au secteur public.

Consentez-vous à la divulgation de ces renseignements?

544 Oui

545 Non

Signature 	Titre	Date Jour Mois Année <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
--	-------	---

